

Le petit

SAINT-CANNAT

MAI 2019 • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



*École Municipale
de musique* 1999-2019
P. 28

- **Votez aux Élections européennes**
P. 6
- **Les 10 ans de Fai Avans**
P. 32
- **Sporting Club - Le mot du Président**
P. 35

3 | ÉDITO

ACTUALITÉS

4-9

Féminin Plurielle - 10 ans d'Elles
Un florilège de succès pour l'Arum et la libellule
La fête des voisins
Accueil des nouveaux arrivants
Chapeau bas pour Joël Retailleau
Les élections Européennes
Débat citoyens à Saint Cannat
Le Sida, s'informer pour mieux se préserver

21-26

INFORMATIONS MUNICIPALES

27-31

8-12

Télérecours citoyens dans toutes les juridictions
Médaille de la sécurité intérieure pour Jacky Gérard
Rappels de la police municipale
Sécurité routière
Déploiement de la Fibre optique
Épicerie solidaire
Planet' Jeunes
La prochaine rentrée scolaire en question
Infos services périscolaires
Ouverture de la piscine d'été
Plan canicule

VIE ÉCONOMIQUE

13-14

Fête de la Pile
Infos et nouveautés autour de nos caves viticoles
Journées du chapeau de Beaupré
5 occasions de faire la fête à Villa Mina cet été
Activités économiques

35-39

URBANISME & ENVIRONNEMENT

15-19

TRAVAUX
Nouvelle plateforme sportive à la Seigneurie
Randonnée pour nos forêts
AMAP de Saint Cannat, 13^{ème} CLAP
ÉCO ATTITUDE - tous concernés

SOLIDARITÉ

20

Aidez-nous à sauver des vies en donnant votre sang
Festival d'un soir au Jardin Ensoleillé
La semaine bien-être aux Opalines
Club des Seniors

JEUNESSE

Bénévole de Provence
Mission Locale du Pays d'Aix
Vide-greniers au profit des écoles
Festival de la Belle Récré pour toute la famille
Champ Libre prépare les comédiens de demain
Une année charnière à la crèche
Bons plans de l'été pour les jeunes

CULTURE

Bibliothèque Edmonde Charles-Roux
École Municipale de Musique
Agenda de l'équipe culture
Festival jazz Roger Mennillo
Geste et harmonie rime avec solidarité

CULTURE ET TRADITION

32-34

Faï Avans fête ses 10 ans
Lou Printèms Prouvènçau
Les amis du vieux Saint Cannat à la nuit des musées
Le rôle du syndicat d'initiative
Programme de la fête nationale
Le Foyer Rural pour petits et grands

SPORT ET BIEN-ÊTRE

Le sporting club fête ses 90 ans
Une saison charnière au handball concernade
Vive le mini-basket à l'US Trévaresse
Démarrage en fanfare au tennis club
Promouvoir l'art martial avec l'Aïkibudo
Prix cross training academy
À vos baguettes
La GV évolue pour votre santé
Sophrologie à Saint Cannat
Cross training, des disciplines au service de la santé

40 | CONSEILS MUNICIPAUX

ÉTAT CIVIL

55 | Naissance - Mariage - Décès

56 | POINT DE VUE

Directeur de la publication : le Maire Jacky GÉRARD - Responsable de la publication, l'Adjointe à la communication : Dominique Camhi et son équipe - Joël Levi-Valensi, Sophie Meiffren, Maria Iglesias, Danièle Barbier, Jacqueline Mantet, Gilles Cary - Rédaction : Dominique Camhi - Couv : Inside Out Communication - Conception et réalisation : COMIN'CO, Stéphanie Robas 06 14 8 04 20



ÉDITO

PAR JACKY GÉRARD
Maire de Saint-Cannat
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

Chères Saint Cannadènes, Chers Saint Cannadens,

Mon billet précédent était largement consacré à l'activité économique florissante de notre Commune, tant en termes d'offre commerciale pour les habitants qu'en termes de création d'emplois.

Le rôle principal d'une Municipalité étant d'offrir des services et des équipements publics à la population et au tissu associatif, il me paraît nécessaire de faire le point sur ce sujet.

Au fil des années, cette offre de services publics s'est développée sur la Commune dans tous les domaines :

- Sur le plan administratif, les horaires d'ouverture des divers services n'ont pas été restreints, même si les contraintes de fonctionnement de l'urbanisme et du technique ont nécessité des plages privilégiées pour le traitement des dossiers. L'accueil du samedi, qui n'existe pas sur toutes les Communes, a été maintenu. En outre les locaux du Bureau municipal de l'emploi et du CCAS ont été déplacés, rénovés et rendus plus accessibles.

- Sur le plan social, l'épicerie solidaire a ouvert ses portes et rend service à beaucoup de familles.

- Concernant la sécurité, les locaux de la police municipale ont également été déplacés et aménagés plus fonctionnellement. Avec 5 agents et un ASVP, ainsi que le développement de la vidéo-protection, le service s'avère plus efficace.

- En matière d'éducation, le secteur scolaire est doté de moyens importants et croissants, notamment en personnel communal. Une réflexion sur l'évolution des locaux est engagée.

Le périscolaire a été adapté aux souhaits des parents et aux rythmes des enfants. Les tarifs sont restés très modérés.

L'accueil de la petite enfance a été développé et notre Commune offre un nombre de places par rapport à la population plus important que beaucoup de Communes voisines. En outre le dispositif des assistantes maternelles a été aidé avec la mise à disposition d'un local spécifique.

- D'autres services comme le technique, la Bibliothèque municipale, l'École municipale de musique et les offres de spectacles de la Commission culture ont favorablement évolué.

- Enfin notre soutien au tissu associatif, sportif, culturel, éducatif et ludique s'est toujours affirmé, tant sur le plan des mises à disposition de locaux et de matériel que d'accroissement des subventions.

Notre présence à toutes les animations et manifestations est un encouragement permanent.

Concernant les équipements publics, nous avons adapté notre politique aux besoins prioritaires et aux moyens financiers raisonnablement mobilisables :

- Afin de travailler avec une vision d'avenir, nous avons réalisé des investissements non visibles mais indispensables : plusieurs millions d'euros ont porté sur la modernisation et la réfection des réseaux et infrastructures d'eau potable et d'assainissement, avec de bonnes subventions de nos partenaires institutionnels (Conseil départemental, Agence de l'eau et Métropole/CPA).

- L'analyse des besoins d'équipements sportifs a priorisé la nécessité d'un nouveau gymnase et l'extension des courts de tennis.

- Quant à l'ancienne coopérative, dans un premier temps il s'est agi d'optimiser l'utilisation des locaux existants : salle Artaud, petite salle de réunion, bureau associatif, local du Comité feux, locaux techniques de stockage, parking... Cela représente de belles surfaces pour un coût d'acquisition modique. Désormais, notre priorité est d'élaborer un projet culturel cohérent, à l'échelle des besoins et des moyens de notre Commune.

Pour tout cela, notre fil conducteur a toujours été une gestion prudente de nos finances, basée sur un constat et quelques principes :

- Le constat : la baisse des dotations est une réalité tout à fait vérifiable : en euros constants, les dotations de l'État ont diminué de plus de 600 000 € en 6 ans ! Quant aux attributions et dotations de l'intercommunalité (versement de leur part aux Communes) elles ne progressent plus depuis 2017, d'où un manque à gagner de l'ordre de 200 000 €.

- Les principes :
- Pas de réalisations somptueuses et coûteuses
 - Nécessité de mobiliser le maximum de subventions et de disposer d'un autofinancement suffisant avant de lancer des projets
 - Maintenir la fiscalité à un niveau modéré
 - Maîtriser notre endettement qui se situe à un montant très correct

Ceci constitue notre vision d'une gestion municipale ambitieuse mais raisonnable, tournée vers l'avenir, en assurant une qualité de services et d'équipements publics, tout en appliquant une gestion rigoureuse.

Bien cordialement

Cérémonies Commémoratives du 8 Mai 1945

Organisées par la Municipalité de Saint-Cannat
En présence des associations d'Anciens combattants
11h15 Rassemblement au Monument aux Morts devant la Mairie
11h45 Cortège vers le cimetière
12h00 Apéritif offert par la Municipalité salle Jean-Claude Revol

Commémoration des Martyrs de Sainte-Anne le 12 juin

9h Départ en car - Rendez-vous devant la Cave Coopérative
10h Cérémonies au Mémorial de Sainte-Anne

FÉMININ PLURIELLE

Dix ans d'Elles ! Hommage renouvelé aux St Cannadènes !

Manifestation à la fois culturelle et citoyenne, Féminin Plurielle a été depuis 2010 motivée par le désir de cibler et de mettre à l'honneur le plus grand nombre de femmes... Pour rappeler que les St Cannadènes sont une force vive de notre village...



Dominique Camhi, Axelle Venturini

Et les femmes représentatives de la vie politique, socio-économique, associative, artistique à St Cannat sont nombreuses. À chaque édition de Féminin Plurielle, nous avons pris rendez-vous avec elles, nous les avons interviewées, photographiées, filmées... Un plaisir renouvelé chaque année... Elles se sont prêtées au jeu du partage et de la convivialité. Nous les avons aimées pour ce qu'elles sont, pour ce qu'elles font, pour ce qu'elles représentent ! Oui... nous avons mis à l'honneur de nombreuses femmes... mais c'est à toutes les femmes que nous avons pensé...



Monique Ferrouil

Deux jours à guichets fermés ! La soirée d'inauguration a été l'occasion de rappeler leur engagement sur fond d'un film souvenir que nous devons à Jauffrey Gallé et d'un spectacle éphémère dirigé par Dominique Duby, marraine de Féminin Plurielle et metteur en scène. Ce spectacle a mis en scène des artistes st cannadènes auxquelles les photos présentées rendent hommage ! De belles prestations de paroles, musique, chant, danse et Gi Gong !

Une soirée à laquelle ont participé Monique Ferrouil, marraine aux premières heures de Féminin Plurielle, et Axelle Venturini, ancienne présidente du Cofet. À la suite, le trio de chanteuses déjantées et leur comparse Jonathan Soucasse des Swing Cocktail, ont provoqué une standing ovation. Un tour de chant à couper le souffle !

Le lendemain, après la prestation des comédiennes de l'atelier de Dominique Duby, celles de Cocktail Théâtre nous ont promenés dans une Ballade gourmande pleine d'humour !

Et que dire de la double exposition à l'Espace Suffren ? Les sculptures de Christiane Bernais et les photos de Karine Lhémon ont interpellé et ému à la fois...

De bons moments de détente et de partage que nous devons aussi à l'implication de Jacques Catelin, Pierre Jullian, l'équipe technique, aux élus qui nous ont encouragés et au soutien de Jacky Gérard, Maire de St Cannat !

Dominique Camhi,
Adjointe à la Culture et la Communication
Pour l'équipe Culture St Cannat & l'équipe du Comité des Fêtes



Chris Bregoli, Isabelle Barachant



Sophie Laurent



Les comédiennes de l'Atelier Théâtre



Christiane Bernais, Karine Lhémon avec D. Camhi et le Maire



L'équipe Culture déguste la soupe de l'AMAP



Juliette Guelfi



Axelle Bertrand, Nathalie Frate, Cécile Barracco



Nathalie Boillon



Marithé Sanchez

Les artistes st cannadènes

Chris Bregoli et Isabelle Barachant (Art expression), Sophie Laurent (Créa'son), Juliette Guelfi et son pianiste Patrice Garcia, les danseuses Nathalie Frate, Axelle Bertrand et Cécile Barracco (Geste et Harmonie), Marithé Sanchez (Aroma de Cai), Nathalie Boillon (Le Temps d'Être), Caroline Brunel, Marie-Liesse Giorgi, Béatrice Corsi, Dominique Higel-Chazine (Atelier Théâtre Duby). Cathy Gérard & Maryse Boutière (L'Arum et la Libellule). Photos © Jérémie Doumenc

Les partenaires Dégustations

Nous avons apprécié la soupe de l'AMAP, le cocktail de la Table de Charlotte, les vins de la Commanderie de La Bargemone, du Château de Beaupré, du Château Montaurone, de Villa Minna, des Vignerons du Roy René, du Val Dernier.

UN FLORILÈGE DE SUCCÈS POUR L'ARUM ET LA LIBELLULE

Après la participation de Catherine Gérard à une démonstration d'art floral à Paris à la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France), d'autres artistes de l'Arum et la Libellule ont participé avec elle les 30 et 31 mars dernier au Concours International de Bouquets de Colomars organisé sur le thème "Nature, Recyclage"

Dans la catégorie Recyclage métal, Catherine Gérard a reçu le Grand Prix Général (Best des best) et la Médaille d'Or. Dans la catégorie Eau source de vie, Nadia Allard a obtenu le Prix de l'originalité. On a applaudi aussi la composition remarquable de Marie-Line Castaldi dans la catégorie Éruption volcanique.

Prochainement Catherine Gérard représentera la France (SNHF) au concours international de Monaco.

Félicitations pour tout ce travail et ces belles récompenses méritées. Même si cet art reste, malgré tout, éphémère, artistes professionnels ou amateurs apportent un autre regard du monde végétal, pour son plaisir créatif, jusqu'à la joie d'un partage d'émotions.

St Cannat Communication

CONTACT

Responsable Animatrice
Catherine Gérard
06 81 97 85 83

Cours art floral

Jeudi et Vendredi - une fois par mois
Salle Yves Montand



Catherine Gérard



Nadia Allard

CHAPEAU BAS POUR JOËL RETAILLEAU !



© Escarbille

Joël Retailleau de la troupe l'Escarbille de Saint-Cannat a décroché le prix d'interprétation masculine pour son rôle dans "Lettres croisées" de Jean-Paul Alègre, au Festhéal Sud, festival de théâtre amateur qui connaît un rayonnement national ! Dans cette pièce, Joël Retailleau, grand-père émouvant, donne la réplique à travers une tendre correspondance à la bouleversante Ariane campée par Véronique Del Moro. Les autres comédiens, Brigitte Chevallier, Oriane Gosse, Marion Rouchas, Philippe Baril, Yves Zimmermann, y interprètent les personnages témoins de leur histoire.

La 35ème édition du festival qui s'est déroulé cette saison pour la Région Paca du 10 au 13 avril dernier au théâtre du Rouret (06), avait sélectionné 9 compagnies de théâtre amateur*.

Le jury, présidé par Jean Flores, Directeur du théâtre de Grasse, et composé de professionnels du spectacle vivant - comédiennes, directeurs de théâtre, présidents de festivals, ... a tenu également à saluer la qualité du travail de l'Escarbille, son investissement et son esprit de troupe.

Une récompense et des performances qui attestent la vitalité du théâtre dit "amateur" à Saint-Cannat !

D. Camhi Communication

* Le premier prix a été attribué à la Troupe Artif Aix pour son spectacle "Le dieu du Carnage" de Yasmina Reza, et représentera la région PACA au festival national en juin à Saint-Cyr-sur-Loire (37).

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Rendez-vous en juin au cœur de La Belle Récré



©Cie des Tubercules

Pour rencontrer les Saint-Cannadens nouvellement installés sur la Commune, la Municipalité organise un apéritif convivial le samedi 15 juin au cœur du Festival La Belle Récré à partir de 11h30 au jardin Joseph Richaud. Cette rencontre débutera

par la prestation aérienne de Mira (Cie des Tubercules), accompagnée en live à la contrebasse. Elle se clôturera avec les "Paroles en Festival" de Jeannie Lefebvre (Cie Amarande).

Les nouveaux arrivants que nous n'avons pas encore contactés peuvent se faire connaître auprès de Monique Guillet, Conseillère Municipale, déléguée au CCAS.
06 16 46 79 06

LA FÊTE DES VOISINS

Une première à St Cannat le 24 mai !

La Fête des Voisins réunit plus de 9 millions de Français avec le concours de 1 250 mairies et de bailleurs partenaires de l'événement. Pas moins de 1250 communes et 9 millions d'habitants se sont engagés dans cette aventure en participant à cette manifestation en 2018. Pas moins de 10 000 événements sont organisés dans les rues, les cours d'immeubles, les villages et les jardins pour partager un moment convivial et festif entre voisins.

La Municipalité de St Cannat a décidé d'inscrire la Ville dans l'évènement et a établi cette année un partenariat avec l'association Immeuble en fête chargée d'organiser à l'échelle nationale la Fête des voisins. Soutenue par l'Association des Maires de France (AMF) et par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, cette structure compte bien fédérer encore plus de monde autour de cet évènement qui fêtera son 20e anniversaire.

Vous hésitez encore à y participer ? Et pourtant, c'est une bonne occasion de resserrer les liens entre voisins, de lutter contre l'individualisme et ainsi développer la convivialité et la solidarité de proximité.

La date officielle a été arrêtée au 24 mai mais rien ne vous empêche de vous réunir un peu avant ou un peu après. Pour y participer, il vous suffit de récupérer au Syndicat d'Initiatives des kits de communications, des t-Shirts et différents objets promotionnels qui faciliteront l'organisation de votre évènement de petite ou grande envergure et lui donneront plus de visibilité.

Et d'organiser avec vos voisins autour d'un apéritif ou d'un repas, la soirée chez l'un ou l'autre ou sur une place ou encore devant votre immeuble ou lotissement.

St Cannat Communication

Fête des Voisins

Vendredi 24 mai

Inventée en France en 1999 dans le 17e arrondissement de Paris par Atanase Périfan suite au décès d'une personne âgée dans son immeuble et dont le corps fut découvert 4 mois plus tard, la Fête des Voisins s'étend aujourd'hui à 36 pays comme le Japon, le Canada, la Tunisie ou le Togo.

la fête
des
voisins
vendredi 24 mai 2019

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

C'EST LE 26 MAI !

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens ou eurodéputés sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

À la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le nombre de sièges au Parlement européen passe de 751 à 705. Après les élections de mai 2019, la France disposera de 74 sièges + 5, soit 79 eurodéputés

RÔLE DU DÉPUTÉ EUROPÉEN

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en "procédure législative ordinaire" (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative ;
- budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE ;
- de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

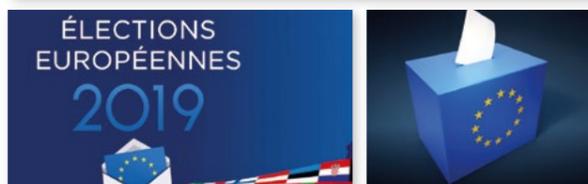
QUI VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

St Cannat Communication



Hémicycle du Parlement Européen © CC BY-SA 3.0



Bureaux de vote à St Cannat

Bureau n°1 Salle 4 Septembre Esplanade Charles De Gaulle
Bureau n°2 Salle des Associations / Revol - Avenue Victor Hugo
Bureau n°3 Salle Yves Montand - Rue Robespierre
Bureau n°4 Salle du Foyer du 3ème Âge - Avenue Victor Hugo

Pièce d'identité à présenter pour voter

- Carte nationale d'identité ou passeport (valides ou périmés); permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide) ; carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (valide)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide)

DÉBATS CITOYENS À SAINT CANNAT

Entre le 9 février et le 29 mars 2019, six débats citoyens se sont tenus à Saint-Cannat.

Une quarantaine d'habitants a participé à l'ensemble des débats et de nombreux thèmes ont pu être abordés, tels que la démocratie, la transition écologique ou encore le pouvoir d'achat.

L'objectif principal porté par Elise Zuffi, habitante de St Cannat et initiatrice du projet, était de (re)donner goût et place au débat démocratique entre citoyens d'un même village. Le contexte du grand débat national a aidé la dynamique mais n'était pas une fin en soi.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Les discussions furent vives et enrichissantes, oscillant entre préoccupations nationales et locales, comme le montrent les exemples suivants.

- Sur la démocratie, nous nous sommes penchés sur 3 questions fondamentales :
"Comment être mieux/plus représentés ?" "quel est le rôle du citoyen, ses droits et ses devoirs ?" "Quelle transparence pour la vie démocratique?"

Ainsi, le référendum d'initiative citoyenne, la prise en compte du vote blanc, un collège de citoyens, apprendre à se forger un opinion, communiquer les décisions prises ou maîtriser l'information sont des solutions dont nous avons débattu.

- Sur la transition écologique, nous avons choisi d'aborder le sujet au niveau global, tout en imaginant la possibilité d'un groupe de travail sur des initiatives locales. Santé, Éducation et Indépendance sont les enjeux identifiés d'une telle transition.



© E. Zuffi

Nous avons évoqué les peurs et les opportunités pour le monde du travail, les solutions possibles pour une mobilité écologique et enfin la nécessité d'une gouvernance écologique pour accélérer les changements. Par exemple, que pensez-vous de l'idée qu'un parc de voitures, à louer pour un ou plusieurs jours, puisse être disponible près de chez vous ? La voiture ne serait plus une possession mais un service...

- Par ailleurs, il y a eu plusieurs débats ouverts, sans thème prédéfini, qui nous ont amenés sur les sujets suivants :
Comment changer de paradigme ? Qu'est-ce que MOI, je peux faire ? Qui décide, vraiment ? comment (re)mobiliser les citoyens ? Quelles conditions pour être et rester en paix ? Comment agir et penser de façon plus collective ?

Au delà du contenu passionnant des échanges et de la variété des thèmes abordés, la rencontre entre habitants de St Cannat, de professions, d'âges et d'expériences différentes fut une vraie richesse !

À chacun d'entre nous, s'il le souhaite, de continuer à participer à la vie citoyenne. Les moyens sont nombreux : participer aux concertations publiques, s'engager en politique ou dans les associations, prendre soin de ses voisins et de son quartier...

Merci à tous les participants pour leur écoute et leurs interventions.

Merci à la Municipalité pour le soutien et l'aide logistique.

Elise Zuffi et Charlotte Fremy,
co-organisatrices citoyennes

LE SIDA

S'INFORMER POUR MIEUX SE PRÉSERVER

La lutte contre le virus du sida a changé de visage grâce aux personnes vivant avec le VIH, aux chercheurs, aux personnels soignants, aux acteurs communautaires et aux donateurs. À tel point que nous pourrions croire que le VIH/sida a disparu, après avoir tué plus de 35 millions de personnes depuis les années 1980.

Ne nous leurrons pas !

Malgré les avancées, le virus du sida est toujours là. N'oublions pas que près de 6 000 nouvelles infections sont recensées chaque année en France. Associé au virus du sida, l'oubli peut mettre à mal les victoires acquises après tant d'efforts et s'avérer dangereux. Dangereux pour la santé individuelle et publique.

Une jeunesse en danger

La 25ème campagne Sidaction lancée du 5 au 7 avril dernier a été l'occasion de revenir sur les clichés qui persistent sur la maladie du Sida et les croyances erronées sur le Sida qui progressent chez les jeunes. Selon un sondage Ifop-Bilendi, 23% des 15-24 ans s'estiment mal informés sur le virus, soit deux fois plus qu'en 2009. Or, d'après Santé publique France, en 2017, les moins de 25 ans représentaient 12% des personnes ayant découvert leur séropositivité.

Lutter contre l'ignorance

152.000 Français vivent avec le Sida. Parmi eux, on estime que 25.000 personnes ignorent qu'elles sont séropositives. Pourtant, les moyens de découvrir la maladie sont simples, nombreux, accessibles et peu onéreux voire gratuits. Certains acteurs qui luttent contre la pandémie estiment que si toutes les personnes atteintes le savaient, on serait capable de stopper la transmission et ainsi, mettre court à l'épidémie.

PLUS D'INFOS sur la maladie, sa transmission, le dépistage, les moyens de s'en préserver

Site du Ministère de la Solidarité et de la santé : solidarites-sante.gouv.fr/

Site Santé Publique France : santepubliquefrance.fr



© fancybox

St Cannat Communication

MÉDAILLE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE À JACKY GÉRARD



Lors de la cérémonie des vœux de l'Entente pour la Forêt qui s'est déroulée jeudi 24 janvier dernier à Valabre, le Préfet Jacques Witkowsky, directeur général de la sécurité civile et de la Gestion des crises, a remis à Jacky Gérard, Maire de St Cannat et Président de l'Entente de la Sécurité intérieure, échelon or, au titre de la Sécurité civile.

Entouré des siens, d'élus de St Cannat, de membres de l'Entente et de Hyacinthe Vanni, Vice-président de l'Assemblée de la Corse et Président des Chemins de fer de la Corse, Jacky Gérard a remercié le Préfet, en rappelant son engagement pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêt.

L'ensemble du Conseil Municipal félicite le Maire pour cette décoration méritée !

St Cannat Communication



TÉLÉRECOURS CITOYENS déployé dans toutes les juridictions

Depuis le 30 novembre 2018, l'application Télérecours citoyens est généralisée à l'ensemble des tribunaux administratifs, des cours administratives d'appel et du Conseil d'État. Elle a été expérimentée avec succès depuis le 7 mai 2018 sur trois sites pilotes. Télérecours citoyens permet aux particuliers et aux personnes morales de droit privé (entreprises, associations, syndicats, etc.) de déposer une requête et d'échanger de façon dématérialisée mémoires et courriers avec la juridiction.



Cette application est accessible 7j/7, 24h/24 et garantit la sécurité des échanges. Tous les documents transmis sont horodatés et des accusés de dépôt et d'enregistrement sont automatiquement envoyés à l'utilisateur.

L'utilisation de Télérecours citoyens n'est pas obligatoire. Les justiciables peuvent toujours adresser leur recours par voie postale ou le déposer à l'accueil de leur juridiction.

Renseignements : telerecours.fr

RAPPELS DE LA POLICE MUNICIPALE

Application des mesures Vigipirate et conseils de vigilance

- Lors de grands rassemblements, il est demandé aux personnes présentes de rester vigilantes, de signaler tous sacs ou bagages restés sans surveillance.
- Nous demandons de rester vigilants également aux abords des écoles et de signaler à la police municipale ou à la gendarmerie tous comportements suspects d'individus.
- Lors de rassemblements dans les salles municipales, nous vous demandons également votre coopération, afin que les organisateurs de manifestations procèdent au contrôle visuel de vos sacs.
- Nous rappelons également aux organisateurs (associations) qu'une réunion de cadrage/sécurité avec la police municipale et la gendarmerie doit être faite minimum 1 mois avant la date prévue car les mesures plan Vigipirate sont toujours en vigueur.

Tranquillité Vacances

Nous vous rappelons qu'avant vos départ en vacances, des imprimés sont disponibles en Mairie, au poste de Police Municipale et également téléchargeable sur le site de la Ville : [saint-cannat.fr/Actu/Services municipaux](http://saint-cannat.fr/Actu/Services_municipaux)

Malades Alzheimer

N'oubliez pas que les proches des malades d'Alzheimer peuvent se rapprocher de la Police Municipale pour établir une fiche avec les coordonnées des malades et de leurs proches, ainsi qu'une photo récente du malade afin de faciliter les recherches en cas de problème.

Accompagnement aux Distributeurs automatiques de billets (DAB) -Banques

Nous vous rappelons que les personnes âgées qui le désirent, peuvent être accompagnées par un agent de la Police municipale au distributeur des banques, afin qu'ils puissent retirer de l'argent en toute sécurité. Pour cela il est souhaitable de prévenir la Police Municipale 24h à l'avance.

Police Municipale
04 42 50 82 22
police.municipale@ville-saint-cannat.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Après avoir effectué des mesures de vitesse sur certains chemins de la commune, nous avons constaté qu'elles étaient excessives et dangereuses pour les riverains.

Pour lutter contre l'incivisme et l'inconscience des conducteurs, nous avons trois possibilités.

- 1/ Faire un rappel demandant aux automobilistes d'avoir un comportement citoyen et responsable en réduisant leur vitesse sur ces chemins.
- 2/ Utiliser la répression en demandant des contrôles radars pour verbaliser les contrevenants.

3/ Mettre en place des aménagements routiers qui permettent de couper les vitesses et obligent les usagers à prendre conscience du danger sur ces chemins communaux.

Il est évident que nous sommes plutôt favorable à la troisième solution, mais il faut savoir que ces aménagements ont un coût non négligeable qui grève les finances de la commune. Nous espérons, peut être avec un peu d'optimisme, que ces quelques mots et cette réflexion sur la sécurité routière réveilleront la conscience de certains administrés sur le respect des autres et le bien vivre ensemble.

Yves Falchi

Adjoint au Maire
Chargé de la Sécurité.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR SAINT-CANNAT



CAPAIX à Très Hauts Débits pour l'ensemble des utilisateurs . L'offre PACWAN "IP PRO" permet d'avoir une connexion FTTO sécurisée, un débit garanti avec une GTR afin de bénéficier d'un accès à l'internet à Très Haut Débit et de la téléphonie IP en illimité .

À titre d'exemple :

- Le coût de raccordement à la Fibre Optique : 500 €ht
- L'abonnement mensuel pour une connexion à 100 Mbps sans téléphonie : 195 €ht / avec téléphonie IP: 240 €ht

À la fin 2018 nous avons une dizaine d'entreprises connectées

► La Ville de Saint-Cannat

La Société Orange déploiera la Fibre Optique sur la commune à partir du second trimestre 2019 avec une fin de travaux prévisionnel pour fin 2020. Chaque habitant de notre commune souhaitant se raccorder pourra le faire avec l'opérateur de son choix. Les opérateurs Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free, proposeront une offre concurrentielle adaptée au besoin de chaque utilisateur avec les frais de raccordement et l'abonnement en fonction des débits et des usages (internet, télévision, téléphonie, sécurisation...).

La connexion Fibre Optique sera de type FTTH mutualisée. C'est une offre essentiellement destinée aux particuliers. Espérons que les prix seront très attractifs. Il faudra faire jouer la concurrence.

Autres possibilités de connexion à internet sans débit garanti mais qui peuvent être plus performantes qu'une connexion ADSL sous réserve de la couverture radio :

- aujourd'hui, un smartphone en 4G avec un forfait adapté de préférence en illimité en utilisant la fonction "point d'accès mobile" ou un routeur 4G ;
- fin 2020, avec un smartphone ou un routeur 5G, la population pourra utiliser cette connexion sous réserve de couverture. Certains opérateurs seront à même de proposer des offres aux particuliers et aux professionnels.

Daniel Petit

Conseiller Municipal

ÉPICERIE SOLIDAIRE Le petit panier

Le Petit Panier, épicerie solidaire du CCAS de Saint-Cannat a atteint son rythme de croisière !
L'épicerie solidaire a accueilli, depuis son ouverture plus de 50 familles, pour une durée allant de 3 à 6 mois.

Fonctionnement

Depuis le 28 mai 2018, l'épicerie solidaire, 1 boulevard Marcel Parraud, ouvre le lundi matin de 9h à 11h et le jeudi après-midi de 14h à 16h.

Les familles sont accueillies par Carole, notre assistante, et nos bénévoles.

En dehors des ½ journées de ventes, Carole se charge des commandes, du rangement du stock ou se rend à la Banque Alimentaire. Elle informe sur le fonctionnement de l'épicerie, les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès 8h et ce jusqu'à 16h au 04 42 58 63 56.

Petit rappel

- Pour avoir accès à ce service, les familles sont orientées par les assistantes sociales ou le CCAS par Maryse Casanova (04 42 50 82 26).
- Maryse Casanova, responsable du CCAS, prépare un dossier avec la famille puis ce dossier est étudié par le comité technique composé de M. le Maire, l'adjointe à l'Action Sociale, 2 élus au CCAS et la responsable du CCAS. À l'issue de cette étude la famille est informée du montant de son panier et de la durée de l'accès à l'épicerie.
- Les bénéficiaires participent à leurs courses à hauteur d'un montant de 20% du prix marchand.
- La durée d'accès est comprise entre 1 et 6 mois.



© D. Barbier

La solidarité, c'est l'affaire de tous !

Grâce à l'engagement de la Municipalité, de nos bénévoles et de nos partenaires : commerçants, particuliers, Banque Alimentaire et réseau ANDES, nous pouvons assurer ce service indispensable à certains de nos concitoyens.
Merci encore à tous.



Pour info

L'épicerie sera fermée du 15 juillet au 15 août inclus.
Nous nous retrouverons le lundi 19 août.

Danièle Barbier

Conseillère municipale à l'Action Sociale
responsable de l'épicerie solidaire
06 61 73 25 68

PLANET'JEUNES Nouvel acteur de la vie associative



© J. Levi-Valensi

Un nouvel acteur de la vie associative à Saint-Cannat est apparu au début du mois de février. Cette structure associative s'inscrit dans le prolongement des services pris en charge depuis leur création par les A.I.L. et financés par la Municipalité.

Ainsi, un accord de transfert d'activité a été signé entre l'association des A.I.L. et l'association Planet'Jeunes. Représenté respectivement par leur Président(e) Gérard Fouquet et Magalie Chianèse, et en présence de Mireille Catelin adjointe à l'Éducation, la signature de la convention a permis d'officialiser le transfert de Cap aventure et de l'Espace jeunes.

Akim Benhaddi très impliqué dans la gestion administrative et financière de cette nouvelle association a également rappelé qu'un transfert de personnel avait été opéré entre les deux structures.

Vous aurez donc le plaisir de retrouver Akim et Réda en tant qu'animateurs et responsables de activités transférées.

Joël Levi-Valensi

Adjoint au Maire
Chargé de la Vie associative, du Sport et de la Jeunesse

LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE EN QUESTION

La Pause méridienne

Cette pause, de 12h à 14h, doit être un temps de repas et de détente pour tous les écoliers qui ne peuvent pas rentrer chez eux.

Fabrice, notre cuisinier de la société Elixor, propose des menus étudiés en commission où il siège avec une diététicienne, un représentant des parents d'élèves, les représentants des centres aérés A.I.L. et Stage sportif, les représentants "mairie" Hélène Bustos et Mireille Catelin. Cette commission, qui se réunit tous les deux mois, étudie la composition de menus équilibrés. Les fruits et les légumes des entrées sont issus de l'agriculture "Bio", les autres produits sont de label rouge, de producteurs locaux. Afin de réduire le gaspillage alimentaire, une table de tri a été installée dans le restaurant scolaire. Pour que les enfants prennent conscience de cette notion de gaspillage, nous leur demandons de desservir leurs plateaux tout en triant les déchets alimentaires et non alimentaires. De penser à être servi sans excès...

Après une matinée de classe, manger dans le calme est chose difficile. Nous réfléchissons à la mise en place de différents moyens pour réduire le bruit et faire de cette salle un lieu encore plus agréable.

Avant ou après le repas, des animations de type ALSH sont conduites par du personnel formé ou en formation BAFA qui propose des activités sportives, plastiques, ludiques. Cet aménagement, apportant pleinement satisfaction, sera reconduit à la prochaine rentrée.

Pour accéder aux services périscolaires, nous vous demandons de remettre vos dossiers 2019/2020 en Mairie au plus tard le 15 juin.

L'exposition "Le livre géant de la Laïcité"

Cette exposition était présentée en salle du conseil en Mairie et a permis aux élèves de l'école Barbizet et à ceux de la classe de CE1 de l'école des Santolines d'avoir une approche de cette valeur fondamentale de notre République qu'est la Laïcité. À la lecture des 20 panneaux reprenant l'intégralité du contenu du livre géant de la Laïcité, ils auront pu être amenés à une réflexion sur le vivre ensemble, le respect, la tolérance.

Ce livre, qui a été distribué à tous les enseignants de notre commune, sera offert, début juin, aux élèves de CM2 comme à ceux entrés au Collège en 2018. Ce document les aidera à approfondir leur recherche, et à étudier les origines et les principes de notre République,

Dans un esprit de revalorisation du principe de laïcité, essentiel à la liberté de chacun, nous avons souhaité réunir les collégiens de 6e de Saint-Cannat et leur famille afin de leur remettre cet ouvrage et nous remercions le petit nombre de parents et de collégiens qui se sont rendus à cette exposition.

Mireille Catelin

Adjointe au Maire
Déléguée aux Affaires scolaires

INSCRIPTION AUX ÉCOLES Mode d'emploi

◆ Inscription obligatoire en Mairie

L'inscription se fait en Mairie au Service scolaire, Place Gambetta, pour les enfants entrant en maternelle, nés en 2016, les enfants de CP nés en 2013 ou les enfants de CE2 nés en 2011, et les nouveaux arrivants dans la commune quel que soit l'âge.

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription téléchargeable sur [saint-cannat.fr/VieMunicipale/ServicesMunicipaux/École et périscolaire](http://saint-cannat.fr/VieMunicipale/ServicesMunicipaux/EcoleetPériscolaire)
- Livret de famille et éventuellement jugement de divorce
- Justificatif de domicile

◆ Admission aux écoles de l'Ancienne Gare, des Santolines et Pierre Barbizet.

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription visée en Mairie
- Carnet de santé (photocopies des pages de vaccinations obligatoires)



© D. Carhi

- Livret de famille et éventuellement jugement de divorce
- 4 photos d'identité (pour l'école maternelle)
- Attention :
- aucune inscription ne sera possible en cas de pièce manquante
- pas de photocopies sur place.

➤ Admissions à l'École maternelle

Avec toutes les pièces demandées :

- les vendredi 3 et 10 mai de 9h à 11h30
- samedi 4 mai de 10h à 12h (uniquement pour les parents indisponibles en semaine).

➤ Admissions à l'École des Santolines et à l'École Barbizet

Les dates et les modalités d'admission seront communiquées à la rentrée scolaire par voie d'affichage à la Mairie et aux écoles.

À PROPOS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2019/2020, l'inscription aux services périscolaires est obligatoire.
La fiche d'inscription annuelle est à remettre au plus tard le 15 juin au Service Périscolaire : 9 bis Place Gambetta.
Le planning de réservation doit être complété et peut être modifiable en cours d'année.

Comment informer d'une modification

Les inscriptions et/ou les annulations devront se faire en priorité sur le portail famille la veille avant 15 h ou le jour même en cas de maladie de l'enfant ;
- soit sur le portail : https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail_display.home
- soit par messagerie : periscolaire@ville-saint-cannat.fr
- soit par SMS au 06 98 93 64 09

Pour toute absence, merci d'informer notre service.
Si l'annulation n'a pas été faite dans les temps, le paiement sera dû.

Tarifs

Les tarifs ont été révisés pour la rentrée 2019
- Restauration scolaire > 2019 : 3€40
(en cas de non inscription, majoration du repas > depuis 2018 : 4€70)
- Repas adultes > depuis 2018 : 4€80
- Garderie matin et soir Maternelle > 2€50 (idem depuis 2015)
- Surveillance du soir > 1€50
- ALSH soir > 1€50
- Étude surveillée primaire > 1€50 (idem depuis 2015)

Paiement

Nous vous informons que vous avez la possibilité de régler vos factures par différents moyens : chèques, prélèvements, espèces, carte bancaire (sur le portail : https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat/portail_display.home)

Planning

École Maternelle

Garderie du matin : 7h30 à 8h20 à la cantine (entrée à la cantine)
Garderie du soir : de 16h30 à 18h salle polyvalente (entrée principale de l'école)

Écoles Barbizet & Santolines

ALSH matin de 7h30 à 8h15 à l'école des Santolines pour les 2 écoles primaires
Surveillance du soir : de 16h30 à 17h
ALSH soir : de 16h30 à 17h30
Étude surveillée du soir : de 16h30 à 18h
Cantine - Restaurant self : de 12h à 14h

Hélène Bustos

Responsable du Périscolaire
06 79 17 77 53
Service Périscolaire
9 bis Place Gambetta

OUVERTURE DE LA PISCINE D'ÉTÉ

Sauf intempéries

Ouverture

À partir du samedi 8 juin les week-ends et les mercredis
Du samedi 22 juin au samedi 31 août tous les jours

Horaires

Adultes uniquement : de 9h30 à 10h30
Familles : de 10h30 à 19h

Tarifs

Adulte 3,20€ / 6-17 ans 1,80€ / - de 0 à 5 ans gratuit
Carte d'abonnement Saison Jeune : 45€
Carte d'abonnement Saison Adulte : 55€
Carte d'abonnement Saison Couple : 100€
Location de matelas : 3€

Cours d'aquagym

Du lundi au vendredi de 19h à 20h
6€ la séance

Cours de natation

À partir de 4 ans
150€ les 10 séances

Responsable de la piscine municipale

René Chianèse
06 50 97 54 46

BON À SAVOIR pour voyager tranquille

Pour toute question relative aux :

- documents d'identité périmés (CNI, passeport), Avant de prendre vos billets d'avion sur internet, vérifiez la validité de votre passeport ou de votre carte d'identité. Les délais d'obtention sont le plus souvent de plus de deux mois ! Et les demandes ne seront pas traitées en urgence.
- autorisation de sortie du territoire (AST) pour un enfant mineur vivant en France et voyageant à l'étranger, seul ou sans l'un de ses parents,
- visas,

Consultez le site Internet.service.public.fr ou celui du ministère de l'Europe et des affaires étrangères : diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/



© diplomatie.gouv.fr

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, un registre mis en place au Centre Communal d'Action Sociale pour la période de juin à fin août est à votre disposition. Il est recommandé aux personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées...) de venir s'inscrire sur le registre afin de faciliter les interventions en cas de besoin.

Des conventions d'accueil journalier et d'attention particulière existent avec les deux maisons de retraite, Un jardin ensoleillé et les Opalines.

Renseignements
CCAS
Maryse Casanova
Rue Salengro
04 42 50 82 26

© pixabay.com

FÊTE DE LA PILE

Jeudi 13 juin

À partir de 18h

Concours de pétanque, repas, soirée musicale
Inscriptions 06 59 66 07 53
apaep13760@gmail.com

LA BARGEMONE REÇOIT 5 MÉDAILLES D'OR !



Bravo à l'équipe de La Bargemone ! 3 médailles d'Or au concours Agricole de Paris et 2 médailles d'Or au Concours des Vins à Aix-en-Provence ! Quel score ! L'année 2018 a été ainsi couronnée de succès pour les cuvées Marina Blanc et Rosé et les AOP Bio Blanc et Rosé ! Les vins primés sont disponibles pour les professionnels et les particuliers à la cave et par internet.

Vous pouvez aussi acheter de vrais fûts en chêne très décoratifs.

Le domaine de La Bargemone s'étend sur une cinquantaine d'hectares comprenant des cépages rouges et blancs. Le choix minutieux de différents cépages, le Cinsault, la Syrah, le Grenache et le Cabernet Sauvignon, donne à ces vins des qualités spécifiques et une constance remarquable.

L'équipe de La Bargemone

Ouverture du caveau

En semaine de 8h à 18h (19h l'été)
Samedi & dimanche de 10h30 à 18h

7 jours sur 7 jusqu'au mois de septembre ! Commande en ligne : bargemone.com



Commanderie de La Bargemone

Route Nationale 7 - 13760 St Cannat
04 42 57 22 44

Commande en ligne : bargemone.com

NOUVEAUX MILLÉSIMES AU CHÂTEAU MONTAURONE

Ça y est, nous y sommes !

La mise en bouteille est terminée et les étagères de notre caveau de vente ont fait place neuve pour accueillir nos nouveaux millésimes.

La cuvée réservée de nos vins blancs et rosés 2018 est enfin disponible, et c'est avec fierté que nous vous présentons notre cuvée réservée blanc 2018 revenue médaillée d'argent du concours général de Paris.

Nous vous invitons également à découvrir notre huile d'olive labélisée AOP huile d'olive d'Aix en Provence, entièrement élaborée à partir d'olives cueillies sur le domaine.

Vente et dégustation sur place au caveau

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'équipe du Domaine



© Château Montaurone

La Montaurone

2430 Route d'Éguilles - 04 42 57 20 04
Facebook : Château Montaurone
scea.berthoune@wanadoo.fr

Save the dates

- Foire aux vins de Rognes : le 19 mai
- Salon des agricultures de Provence 2019,
- Domaine du Merle à Salon de Provence les 7, 8 et 9 juin
- Les Vendémiales : octobre 2019

VOTRE CELLIER DU BAILLI DE SUFFREN DEVIENT OFFICIELLEMENT "LES VIGNERONS DU ROY RENÉ"

Une petite mise en beauté s'est imposée pour l'évènement... Votre caveau fait peau neuve !

L'occasion d'accueillir dignement la médaille d'argent, bien méritée et décernée à la cuvée "Marseilla" de Jean-Paul Aurran, au Concours Général Agricole de Paris.

Vin rosé à la robe tendre, si pratique avec son bouchon à vis ! Parfait pour les pique-niques ou pour accompagner les apéritifs en extérieur et les repas légers d'été ! Son nouvel habillage s'harmonise parfaitement à sa fraîcheur.

Christiane et Elven vous accueillent désormais de 9h à 12h et de 15h à 18h30 du mardi au samedi pour vous faire déguster ce nouveau millésime !

Vous pourrez ainsi découvrir notre nouvelle collection déco et arts de la table, annonciatrice de beaux jours et de festivités !

Les Vignerons du Roy René



Les Vignerons du Roy René
(Le Cellier du Bailly de Suffren)
Route de Rognes
04 42 57 20 17
lesvigneronsduroyrene.com

Ouvert du mardi au samedi
Printemps : 9h-12h et 15h-18h30
Été : 9h-12h et 14h-19h
Hiver : 9h-12h et 14h30-18h
04 42 57 20 17



© Vignerons Roy René

JOURNÉES CHAPEAU DE BEAUPRÉ

6^{ème} ÉDITION !

Balade gourmande : un véritable déjeuner itinérant !



Les samedi 15 et dimanche 16 Juin, venez découvrir au cœur de notre vignoble, les mets de 12 grands chefs de Gourméditerranée* (répartis sur deux jours) en accord avec nos vins ! À votre arrivée, nous vous offrirons un verre, un chapeau et un itinéraire. Puis... c'est l'aventure ! Vous vous promènerez dans les vignes de Beaupré et découvrirez au cours de votre balade 6 points de dégustation.

À chaque stop, vous serez proposés, en présence du chef, le vin produit par le terroir et sa bouchée gourmande associée ! Pour découvrir nos prestigieux chefs de l'année, rendez-vous sur la page de l'événement Facebook !

5 OCCASIONS DE FAIRE LA FÊTE À VILLA MINNA CET ÉTÉ

Les Soirées de Minna c'est un mix de bons vins, copains, bon son ! On s'encaille et on se détend, sans prise de tête, entre amis, un verre de vin à la main et au son d'un groupe gypsy, manouche, ou rock selon l'inspiration ! Un super moment que l'équipe de Villa Minna a décidé cette année de combiner à l'événement organisé par les Vignerons Indépendants : Le Pique Nique chez le Vigneron. Le Pique Nique de Minna aura donc lieu le dimanche 9 juin, en soirée, et reprend le concept des Soirées de Minna. Seule variante, ni food truck, ni bruschettas, le chef c'est vous !

Puis on enchaîne sur les 4 Soirées de Minna de l'été ! Suite au succès de ces dernières années, 4 dates ont été programmées au lieu de 3 habituellement : les jeudi 20 juin, 4 & 18 juillet et 29 août ! Food truck, groupe de musique et vente de vin au verre et à la bouteille.

Minna & Jean-Paul Luc,
Vignerons



Villa Minna Vineyard
Roque Pessade, CD 17
Accès au Sud de Saint-Cannat par la CD 17
reliant Éguilles à Pelissanne
04 42 57 23 19 / contact@villaminna.fr
villaminna.fr - Facebook / Villa Minna

Save the dates

Le Pique Nique de Minna
Dimanche 9 juin à partir de 19h
Les Soirées de Minna
Jeudi 20 juin, 4 et 18 juillet et 29 août à partir de 19h
À Villa Minna - Sur réservation



Détente sur l'herbe

Une fois votre balade terminée, vos papilles émerveillées et votre appétit rassasié, nous vous proposons de vous retrouver autour du grand bassin de Beaupré pour une après-midi de détente, baignade et repos à l'ombre des grands pins.

L'équipe du Château de Beaupré

* L'association Gourméditerranée : C'est une alliance de chefs, restaurateurs et artisans talentueux, de personnalités et de caractères différents, souvent amis et complices qui partagent les mêmes convictions, les mêmes objectifs : "promouvoir les savoir-faire et la gastronomie marseillaise et provençale".



CHÂTEAU DE BEAUPRÉ



TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIES

TRAVAUX COMMANDÉS



Voirie Chemin des Fourches

Pour faire suite aux travaux sur les réseaux chemin de la Diligence, les revêtements ont été réalisés sur la longueur de l'emprise des travaux. Le chemin des Fourches a été également revêtu. Des travaux en sécurité routière ont également été entrepris sur l'avenue Paul Lafargue et le Chemin des Fumades. Ils ont consisté notamment, en la reprise de la signalisation, la pose de coussins berlinois et la modification de priorités et de circulation. La signalisation des bâtiments communaux a été complétée par la signalisation des commerces du centre du village.

	MONTANT HT
Chemin de Berre*	37 990,00
Chemin des Fourches/Val Dernier*	82 493,15
Canal irrigation Tournon*	11 660,00
* Financés pour 70% par le Conseil Départemental.	
Chemin de la Diligence - Financés pour 50% par la Métropole AMP	45 172,33
Sécurité routière chemin des Fumades et avenue Paul Lafargue Financés pour 80% par le Conseil Départemental	15 712,80
Signalétique - Financés pour 50% par la Métropole AMP	10 111,45

TRAVAUX À VENIR : Chemin de Berre (zone 2) ; Modification entrée de ville Direction Aix ; Chemin de Pauli ; Chemin de la Mer ; Chemin du Deven ; Chemin des Ouides.

TRAVAUX BÂTIMENTS

TRAVAUX COMMANDÉS

Les menuiseries intérieures de la salle Revol, vont être remplacées. Une partie en menuiseries aluminium, identiques à celle posées à l'extérieur et une partie en bois (consultation en cours). Dans le cadre des opérations de mise en accessibilité, des travaux de maçonnerie ont été réalisés dans l'école Pierre Barbizet.

	MONTANT HT
Huisserie intérieures Salle Revol - Financés pour 70% par le Conseil Départemental	8 047,14
Rampe accessibilité École Barbizet Financés pour 40% par le Conseil Départemental et pour 30% par la Métropole AMP	3 785,00
Maçonnerie École Barbizet - Financés pour 50% par la Métropole AMP	5 672,00

TRAVAUX À VENIR : Rampe accès Église, peinture divers bâtiments, sols divers bâtiment, huisseries écoles

TRAVAUX ESPACES VERTS

TRAVAUX COMMANDÉS

En alternance, les platanes situés sur le domaine communal sont élagués. Cette année, l'intervention était localisée sur la partie au Nord de la départementale Rd7n.

	MONTANT HT
Élagage platanes Nord Commune	11 120,00

TRAVAUX ÉCLAIRAGES PUBLICS

L'éclairage public a été renouvelé au niveau de l'entrée de ville. Comme lors des derniers programmes, la technologie led a été retenue, pour diminuer les puissances électriques installées et optimiser les performances d'éclairage.

	MONTANT HT
Extension Entrée Ville (Aix) Financés pour 40% par le Conseil Départemental et pour 30% par la Métropole AMP	23 347,10
Éclairage Tennis - Financés pour 50% par la Métropole AMP	2 844,00

TRAVAUX À VENIR : Rénovation éclairage centre ancien

TRAVAUX RÉSEAU EAU POTABLE ET RÉSEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	MONTANT HT
Création Local surpresseur Station de filtration du Clos du Roy Remboursés à 100% par la Métropole AMP	157 461,55
Extension réseau assainissement Chemin de la Barrière - Remboursés à 100% par la Métropole AMP	56 475,00

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DU SOIN AU SOI

Florence Roy
Thérapeute-Énergéticienne
Soins d'Harmonisation de nos centres énergétiques,
Formations sur la pratique des différents soins
Conseils en Alimentation Énergétique
Kundalini Yoga en atelier et cours individuels
Yoga du Cœur en atelier et en cours individuel
Domaine Terre et Lavandes
1142 chemin de la Lecque
06 03 38 53 23
florence.roy@me.com

BACONNET LAETITIA
Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise
980 Chemin de Paradou
06 61 69 73 48

MARIE-ÈVE MUZART

Éducatrice, spécialisée autisme
Thérapeute en Ayurvéda
(soins, massage, conseils en hygiène de vie et nutrition)
La Pile - 06 19 57 15 29
contact@pivoine-mieux-vivre.fr

TIFFANY GRANDPERRIN

Médecine Générale
8 Boulevard Marcel Parraud
04 42 94 79 75
doctolib.fr/medecin-generaliste/saint-cannat/tiffany-grandperrin
Sans rendez-vous :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
Sur rendez-vous :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi 14h30-18h / mardi 14h30-18h30
un samedi matin sur 2 de 9h à 12h
Horaires modulables pendant les vacances scolaires

PELIMMO

Déborah Oge
Agence immobilière
Avenue Camille Pelletan
04 42 66 49 79
06 29 62 04 36
deborahoge@pelimmo.com

Erratum Agenda St Cannat

DANIEL LUMBROSO
Kinésithérapeute - Ostéopathe
2 Boulevard Marcel Parraud
04 42 57 22 10

LE QUARTIER DE LA SEIGNEURIE VA ACCUEILLIR UNE NOUVELLE PLATEFORME SPORTIVE

La Municipalité de Saint-Cannat a projeté de réaliser cet ensemble sportif suite à l'approbation du PLU en décembre 2018.

La commune voit son urbanisation se développer fortement, avec pour conséquence, un accroissement accéléré de la population de notre village. La plateforme sportive du quartier de la Seigneurie est donc devenue nécessaire afin d'accroître les capacités d'usages des équipements sportifs déjà nombreux.

Équipements sportifs actuels

Actuellement, la Commune de Saint-Cannat offre à sa population :

- Une piscine d'été de 25 m,
- Un terrain de football en pelouse,
- Un terrain de football et un terrain d'entraînement en synthétique,
- Trois courts tennis non couverts.

Un terrain de Beach Volley va venir compléter ces équipements existants très prochainement.

Un futur complexe sportif

La future plateforme sportive prévoit la construction d'un gymnase, d'une salle de danse et de gymnastique et d'un dojo. Deux courts de tennis couverts, des aménagements extérieurs urbain, paysager et hydraulique du site, viennent compléter ce projet et sa bonne intégration dans ce site de qualité.

Le futur ensemble ainsi constitué proposera un complexe sportif très attractif avec un rayonnement allant bien au delà de la commune.

L'appel de candidatures, dans le cadre de ce Marché Public Global de Performance, a été lancé en mars 2019.

La livraison des tennis couverts est prévue pour le quatrième trimestre 2019.

Le gymnase, comprenant la salle de danse/gymnastique et le dojo, devrait quant à lui, être livré plus tard.

Yves Falchi

Adjoint au Maire
Chargé de l'Urbanisme



© ST St Cannat

RANDONNÉE POUR NOS FORÊTS

Pour la deuxième année consécutive, le 24 mars dernier, une randonnée a été organisée par le Rotary Aix en Provence-Éguilles-Ventabren avec le soutien de la Municipalité de Saint-Cannat et plusieurs associations de la région dont la GV St Cannat.



© J. Levi-Valensi

La météo était superbe et plus d'une centaine de randonneurs se sont retrouvés vers 8h30 le dimanche 24 mars au matin devant le Mas de Fauchon, pour parcourir les chemins dans les forêts et le long de la Touloubre.

Les randonneurs ont donné une participation agrémentant ainsi celle de l'année précédente. Le tout permettra de procéder à des plantations visant à aider au reboisement des espaces brûlés il y a deux ans.

À midi, les randonneurs se retrouvaient au relai du Coussou mis à disposition par l'Association des Chasseurs, autour d'un apéritif offert par la Municipalité. Le Maire Jacky Gérard et plusieurs de ses adjoints nous ont fait le plaisir de pique-niquer avec nous.

Pendant le repas, on nous a présenté des vidéos sur les dernières connaissances sur les forêts, et au cours d'un échange constructif, le Président de l'ARPCV (Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle et de la Sainte Victoire) nous a parlé de leurs 30 années d'expérience en matière de reboisement.

À cette occasion, un arbre a été planté pour montrer la voie de ce qui devra se produire à l'automne prochain.

Nous voudrions remercier l'ensemble des responsables, bénévoles et randonneurs qui ont permis la réalisation de cette journée conviviale, sportive et pédagogique.

Jean-Paul Venturini
Adjoint au Maire
Chargé de l'Environnement

L'AMAP DE SAINT-CANNAT 13^{ème} CLAP !



Thierry Gozzerino présente les supports en amidon de maïs.

© D. Delanghe

Consomm'Acteurs vous avez trouvé ici la bonne adresse pour vivre et consommer local, biologique et plus encore, en adhérant vous avez la garantie de soutenir des producteurs de votre territoire, respectueux de la terre et des animaux, mais aussi des uns et des autres avec la garantie de non concurrence !

Devenir consomm'acteur c'est trouver l'équation introuvable entre permettre à des personnes passionnées par leurs métiers de maraichers, paysans, boulangers... de vivre de leur passion, de prévoir l'avenir et votre satisfaction de manger des produits bien identifiés, garantis frais, légers en bilan carbone, dépourvus de produits phyto-

sanitaires et très économiques pour votre budget... Oui... c'est possible en local !

Favoriser l'agriculture paysanne et biologique

Nous sommes une association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Notre but est de favoriser l'agriculture paysanne et biologique. En cela, nous travaillons avec des maraîchers, céréaliers, éleveurs, arboriculteurs de notre région et participons ainsi à pérenniser leurs exploitations.

Vous pouvez retrouver ces produits et ces producteurs locaux tout au long de l'année au sein de notre association. Venez récupérer votre "panier" le vendredi soir derrière la cave coopérative entre 18h30 et 19h30. Vous pourrez nous retrouver lors du forum des associations le samedi 31 août.

Réunis en Assemblée Générale le 29 mars dernier nous avons pu partager les nouveaux matériaux utilisés par Thierry Gozzerino notre maraîcher afin de réduire la facture environnementale par le remplacement du plastique par de nouveaux procédés utilisant l'amidon de maïs.

Ainsi les couvertures des sols, clips pour plans de tomates seront en amidon de maïs, les ficelles en chanvre... Mais tout ceci a un coût et pour investir il faut de la visibilité ; c'est avec ce genre d'initiative que nous devenons acteurs !

Notre Marché Bio en septembre

L'AMAP s'inscrit activement dans la vie st cannadène par la participation aux manifestations comme le Téléthon, ou Féminin Plurielle, pour lesquelles nous avons concocté cette saison notre soupe aux saveurs très appréciées !

Notre Marché Bio de septembre est aussi un événement désormais attendu.

Initié il y a trois ans pour les 10 ans de l'association, ce marché connaît un succès tel que nous vous proposons une nouvelle édition cette année au mois de septembre au Parc Joseph Richaud.

Ce sera l'occasion de rencontrer l'ensemble de nos producteurs actifs de l'association mais aussi de déguster, à l'ombre des arbres du jardin Joseph Richaud, sous forme de tapas, grillades leurs produits.

Nouveauté cette année, nous vous proposerons des ateliers sur les thèmes du compost, des abeilles sauvages, des techniques de recyclage... Nous vous proposerons un programme complet sur notre site internet.

Pour les plus pressés, vous pouvez d'ores et déjà venir nous rencontrer lors des distributions le vendredi soir. Nous sommes plus de 15 référentes présentes pour vous accueillir et répondre à vos questions !

À très bientôt pour une nouvelle saison active !

La Présidente,
Doriane Delanghe

Amap Saint-Cannat
amapdesaintcannat.fr
amap13760@gmail.com

Rendez-vous

Le "panier" du vendredi soir
Entre 18h30 et 19h30
Derrière la cave coopérative
Prochain Marché Bio
Dimanche 15 septembre
9h-13h Jardin Joseph Richaud



© D. Delanghe



ÉCO ATTITUDE

SOYONS DES CITOYENS RESPECTUEUX

Dans nos colonnes, à chaque numéro, nous mettons en exergue les dépôts sauvages d'encombrants, de pneus, de gravats ou d'ordures ménagères, au cœur de notre village et en périphérie. Ces mises en garde provoquent quelques améliorations mais inmanquablement les mauvaises habitudes ont la vie dure.

CES DÉCHETS QUI POURRISSENT NOTRE ENVIRONNEMENT

Du papier de bonbon ou du mouchoir jetés sur la voie publique, du matelas ou du bidon d'huile de vidange déposés à même le sol quand ce n'est pas en pleine nature, les déjections canines sur les trottoirs, les mégots de cigarettes ou encore les tags sur les murs, ... nous avons tous déjà constaté des comportements décevants de la part de certains administrés

Le mégot jeté en pleine nature est un véritable fléau : première cause d'incendie, principal polluant des océans, mais aussi des nappes phréatiques !



MAC DO ÉCO-RESPONSABLE

Certains nous disent que c'est l'arrivée d'un fast-food dans notre village qui a amplifié ces pratiques. Concrètement, le sachet du Mc Do consommé a remplacé les cartons de pizza avec les mêmes canettes et bouteilles plastiques.

Aussi, lors de son implantation et à la demande de la Mairie, la société Mc Donald s'était engagée à veiller à ce que le village ne soit pas envahi de déchets. Les lieux sensibles du village ont été identifiés et M. Nicolas Gradel, responsable

du site, veille à ce que 5 fois par semaine un nettoyage de ces points soit réalisé (parking de la salle du 4 septembre, boulo-drome, parking du stade...), en plus du nettoyage quotidien des abords directs du Restaurant (abris bus...). Le système de tri sélectif est mis en place dans l'établissement. Ce dispositif fonctionne désormais correctement.



SE DÉBARRASSER INTELLIGEMMENT DES ENCOMBRANTS

On amène à la déchèterie les déchets encombrants (ferraille, électroménager, jardin, gravats, huile de vidange, etc.). Pour les particuliers, le dépôt de ces déchets est gratuit. Les déchets de travaux et toxiques (peinture et pneumatiques) ne sont pas autorisés.

Pour les habitants qui n'ont pas de véhicules (hors arbres de Noël et déchets verts), en lien avec la Métropole, le village dispose d'un service de collecte d'enlèvement des encombrants, à la demande et sur rendez-vous tous les 1er mardi du mois, sur simple appel téléphonique. **Ce service est gratuit.**



Service de la Métropole

Numéro azur 0810 00 31 10 - collectes-dechets@agglo-paysdaix.fr
Service Encombrants - 04 42 91 49 00

LA LOI POUR RÉPONDRE AUX INCIVILITÉS

Pallier cette situation ne traite pas le mal à la source. Il faut donc faire modifier les comportements, soit par la persuasion, soit par la sanction.

Nous préférons la 1^{ère} solution. Mais si les règles ne sont pas respectées, nous allons désormais appliquer des sanctions et **les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 Euros.**

Nous serons en cela aidés par le dispositif de vidéo-surveillance que nous allons étendre aux points sensibles en matière environnementale.

En outre, la Mairie va installer 10 nouvelles corbeilles aux abords des écoles, de la crèche et du boulo-drome.

INICULQUER UNE PENSÉE VERTE

Grâce à un nettoyage quotidien tous les matins du lundi au samedi, notre village reste propre pendant quelques heures.

Il faut saluer le travail assidu de l'équipe de nettoyage malgré un relatif découragement face à ces incivilités répétées.

Le chemin est long mais les volontés sont là et tout doit être mis en place pour maintenir avec vous un village propre... et pourquoi pas "inculquer" une pensée verte à ceux qui prennent encore aujourd'hui, notre village pour une poubelle.

Vivre dans un village propre, c'est facile si chacun y met du sien ! Perdons nos "sales" habitudes !

L'équipe des Services techniques de la Municipalité

CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE ST CANNAT

Quartier de la Lecque - Chemin de l'Arénier
0810 00 31 10
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h
Fermée le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre

PRUDENCE EN FORÊT

De juin à septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral ou municipal, et lorsque la météo locale est défavorable (sécheresse, vent fort...), toute présence humaine ou motorisée est interdite dans les massifs boisés (à l'exception des riverains). Avant de pénétrer dans nos collines en été, il est nécessaire de vous informer au 08 11 20 13 13

LA CORVÉE NÉCESSAIRE DES DÉCHETS VERTS

- ON NE BRÛLE PAS LES DÉCHETS VERTS... ON LES AMÈNE À LA DÉCHÈTERIE

La combustion des déchets verts à l'air libre impacte fortement la qualité de l'air respiré.

Transportés dans une remorque attelée à un véhicule léger ou dans une fourgonnette, ils peuvent être déposés à la déchèterie sans limite de poids durant les jours de semaine et à raison d'un trajet quotidien au maximum les samedis et dimanches.

Avec un fourgon ou un camion-plateau, on peut y déposer jusqu'à 1,5 m³ par jour, 7 jours sur 7.

Les déchets verts ne peuvent en aucun cas être déversés dans les conteneurs ou au pied des points d'apport volontaire sous peine de verbalisation.

- LE COMPOSTAGE, UNE SOLUTION EFFICACE

Le compostage permet de produire son propre compost tout en recyclant ses déchets de jardin et ses restes alimentaires. Il permet d'enrichir la terre de son jardin en matière organique et de réduire le volume de sa poubelle.

Pour composter, il suffit d'acquiescer un composteur ou si vous habitez en appartement, un lombricomposteur.

Commandez votre composteur ou votre lombricomposteur !
Téléchargez votre bulletin d'inscription individuel sur :
saint-cannat.fr / Rubrique Cadre de vie / Propreté et déchets

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLER

Le débroussaillage (ou débroussaillage), obligatoire dans les territoires exposés à un risque d'incendie, consiste à réduire les matières végétales de toute nature susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations. Élaguez par exemple arbres ou arbustes et éliminez des résidus de coupe (branchage, herbe...).

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée :

- sur une profondeur de **50 m** autour de votre habitation (100 m sur arrêté du maire),
- le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé) sur une profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de **10 m** de part et d'autre de la voie.

Si vous ne respectez pas l'obligation de débroussailler, la commune peut vous mettre en demeure de le faire.

En cas de non respect des OLD, sanctions administratives (mise en demeure, amende jusqu'à 30 € par m² non débroussaillé et exécution d'office aux frais du propriétaire) et judiciaires (contravention de 4^e classe - forfaitaire 135 €, majorée 750 €).

EN FORÊT
PAS DE FEU DE CAMP,
DE CIGARETTE NI DE BARBECUE

CODE FORESTIER : Toute l'année en forêt, il est interdit de faire du feu. Ces dispositions s'appliquent aussi à l'interdiction de fumer en forêt.

RISQUES : Déclencher un départ de feu qui sans moyens d'extinction, va prendre de l'ampleur et causer de graves dommages.

FEUX DE CAMP : Interdits car ils produisent de fortes escarbilles, qu'ils couvent très longtemps parce qu'ils sont rarement bien éteints. Les « mini » barbecues mobiles ne sont pas plus autorisés.

CIGARETTE : En été, en forêt, allumer une cigarette ou un feu de camp est passible d'une **amende de 135 euros** qui sera aggravée en cas de survenance d'un incendie.

EN VOITURE
NE JETEZ PAS DE MÉGOT

CODE FORESTIER : Toute l'année en forêt, il est interdit de faire du feu. Ces dispositions s'appliquent aussi à l'interdiction de fumer en forêt.

RISQUES : Poussé sur le bas-côté et tombé dans une végétation très sèche, un mégot peut déclencher un départ de feu.

IDÉE REÇUE : « Un mégot ne peut pas mettre le feu »

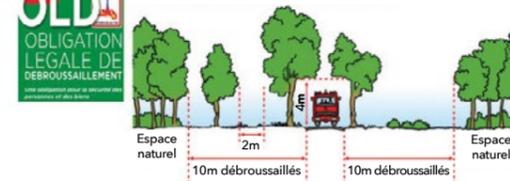
FAUX. La très grande quantité de mégots jetés sur les routes et autoroutes augmente significativement la probabilité d'une explosion. Sur le bas-côté, évitez de stationner sur les bandes herbeuses. Le pot catalytique de votre véhicule peut provoquer un début d'incendie.

SANCTIONS

MÉGOTS : Les automobilistes surpris à jeter sur la route leur mégot, peuvent être verbalisés (**135 euros**) par les agents assermentés (gendarmes, police, ONCFS, ONF, DDTM...) simplement en relevant leur numéro d'immatriculation.

CIRCULATION : Le stationnement et la circulation sur les pistes forestières sont strictement réglementés (**135 euros d'amende**). La circulation en forêt hors des pistes est interdite à tout véhicule (**1500 euros d'amende**).

OLD VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL



PRINCIPES GÉNÉRAUX
Traitement pied à pied Traitement par bouquets



AIDEZ-NOUS À SAUVER DES VIES EN DONNANT VOTRE SANG



Chaque année, grâce à la générosité des donateurs, 1 million de patients sont soignés.

Accidents de la route, cancers, maladies du sang, opérations chirurgicales, greffes d'organes, accouchements hémorragiques, grands brûlés, hémophiles, déficiences immunitaires, médicaments issus du plasma

sont quelques exemples d'utilisation des poches de sang. Mais les réserves de sang sont très basses pour certains groupes, il y a urgence, nous avons besoin de tous. Soyez le héros d'un jour, donnez votre sang. Merci.

Le Président,
Thierry Wyss
Pour l'Amicale Donneurs de Sang Volontaires

Infos pratiques
dondesang.efs.sante.fr

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est d'environ une heure. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.

- Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire**
- Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don**
- Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang**
- Après votre don, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace détente « la pause A + ». Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de s'assurer de votre bonne récupération après le don.**

Prochaine collecte

Mercredi 15 mai
15h - 19h30
Salle Revol, avenue Victor Hugo

LA SEMAINE DU BIEN-ÊTRE ARRIVE AUX OPALINES ST-CANNAT !

La résidence Les Opalines, EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) offre un accompagnement chaleureux, convivial et familial où de nombreuses animations sont proposées au sein des murs, mais aussi dans la commune.

Pour la première fois, cette année, du lundi 13 au vendredi 17 mai, les Opalines s'inscrivent dans la Semaine du Bien-être.

Pour cette première édition, plusieurs ateliers seront organisés tout au long de la semaine.

Ces ateliers s'adressent à nos résidents, leurs familles, nos salariés... et pourquoi pas vous !

Séance de Qi Gong, séances de Shiatsu, formations à l'automassage, ateliers du rire, séances sportives avec coaching, dégustations de thés... et bien d'autres surprises !

Nous accueillerons avec plaisir lors de cette semaine toute personne intéressée à visiter notre résidence ou à participer à un de nos ateliers.

Contactez-nous directement pour avoir le programme détaillé de la semaine !

Les Opalines Elodie Prieur,
Directrice d'établissement
Services à Domicile

LES OPALINES ST CANNAT
34 Avenue Victor Hugo
04 42 57 30 74
direction-saintcannat@lesopalines.fr
lesopalines.fr

Semaine du Bien-être
Du lundi 13 au vendredi 17 mai

CLUB DES SENIORS

Repas annuel de clôture
Dimanche 30 juin - 12h
Inscription
Claude Costa Soler / Délégué
06 85 43 34 34

FESTIVAL D'UN SOIR AU JARDIN ENSOLEILLÉ

Un Jardin ensoleillé, hébergement médicalisé pour personnes âgées, organise le 27 juin à St Cannat, Festival d'un soir, manifestation désormais attendue par les seniors qui en ont l'exclusivité.

Notre invité est cette année Marcel Amont, l'une des dernières légendes du music-hall !

À 90 ans, Marcel Amont est toujours sur scène. Il a encore des envies artistiques, même après plus de 60 ans de carrière. "J'ai surveillé ma santé, c'est tout", se confie-t-il... Et l'artiste chantera avec nos résidents.



Marcel Amont

EHPAD UN JARDIN ENSOLEILLÉ
Avenue Pasteur - BP 5 - 13760 St Cannat
04 42 57 36 60
5 Route de Clairval - 13410 Lambesc
04 42 92 72 14

FESTIVAL D'UN SOIR
Jeudi 27 juin - 19h30
Place Notre Dame de Vie
Soirée réservée aux résidents et à leur famille

BÉNÉVOLES DE PROVENCE Pour faire avancer la jeunesse de demain



Afin de donner une réponse concrète aux jeunes de notre territoire qui veulent donner de leur temps et faire avancer la Provence de demain, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a lancé en 2019 le dispositif "Bénévoles de Provence".

Ce collectif permettra à la jeunesse du département de s'engager sur des missions d'intérêt général, au service de la population.

Actions à destination des 18 et 25 ans

Ce nouveau dispositif a vocation à valoriser et donner une image positive de la jeunesse en la positionnant comme ressource du territoire.

Il a pour objectif de rassembler un maximum de jeunes entre 18 et 25 ans qui pourront agir ensemble sur des opérations d'envergure.

Ces dernières s'articuleront autour de 4 actions phares sur l'année 2019 :

- Mai : La Sécurité Routière
- Juillet : La Gastronomie
- Septembre : L'Environnement
- Novembre : La Solidarité

Comment s'inscrire ?

Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire grâce au formulaire qu'ils trouveront sur saint-cannat.fr/Actu/jeunesse, à retourner par mail à l'adresse benevoles@departement13.fr

Pour finaliser leur inscription, ils devront également s'inscrire via la plateforme de l'État "Réserve Civique" : <https://reserve-civique.beta.gouv.fr> en allant choisir la mission de leur choix.

Besoin de renseignements complémentaires ou d'une assistance sur l'inscription? N'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe du Pôle Projets Jeunesse

Direction de la Jeunesse et des Sports
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
Service Jeunesse
52 avenue de St Just - 13256 Marseille cedex 20
04 13 31 96 65 - benevoles@departement13.fr



MISSION LOCALE DU PAYS D'AIX Nouveau programme à disposition des jeunes

CHECK TON C.V
Les lundis : 9:30 - 11:00 *N'oublie pas ton C.V*
Viens faire tester ton CV par un professionnel de l'emploi et apprendre comment construire les documents indispensables à une candidature !

TRAINING DE L'EMPLOI
Les mardis : 09:30 - 11:00
Apprends les astuces pour réussir ton entretien d'embauche. Un coach te donnera les clés pour mettre toutes les chances de ton côté !

L'ENTRETIEN SELFIE 2.0
Les mercredis : 9:30 - 11:30
Viens tester notre simulateur d'embauche Next Gen et prends conscience des points à améliorer, pour réussir ton entretien professionnel !

BOX ALTERNANCE
Les mercredis : 14:00 - 16:30
Prends connaissance de tes points forts et tes points faibles pour améliorer ta candidature et trouver les clés de la réussite dans le domaine de l'alternance.

MISE EN SITU
Les jeudis : 09:30 - 11:30
A toi de choisir si tu préfères un entretien physique ou téléphonique !

Des professionnels de l'emploi viennent te mettre en situation réelle d'entretien.

#Menu Emploi

Menu Emploi

Le Menu Emploi s'engage à préparer votre entrée en entreprise et ce, du CV jusqu'à la simulation d'entretien physique. La Mission Locale du Pays d'Aix vous invite à participer librement, sans nécessité de rendez-vous, à nos activités diverses dans l'accès au monde professionnel.

- Amélioration du CV
- Trucs et astuces en entretien
- Simulation d'embauche 2.0
- Box alternance
- Mise en situation par des professionnels

Permanence à St Cannat

À Saint-Cannat se trouve l'une des permanences de la Mission Locale du Pays d'Aix plus spécifiquement dédiée à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.

Le public y trouvera des conseils et de l'information relative à l'emploi sur le bassin local, et aux opportunités de formation. Un soutien dans la vie quotidienne (problèmes de santé, logement, accès à la culture et aux loisirs) y est aussi proposé.

Vous y trouverez toutes les informations utiles concernant l'emploi, la formation, le service civique, les aides financières...

L'équipe de la MLPA

Bureaux de la permanence MLPA
Tous les mardis après-midi
Bureau Municipal de l'Emploi
1 Rue Roger Salengro
04 42 50 82 26
bureau.emploi@ville-saint-cannat.fr

Mission Locale du Pays d'Aix
Antenne d'Aix-en-Provence
14 Rue Charlon Rieu - 13090 Aix-en-Provence

LA BELLE RÉCRÉ, UN FESTIVAL POUR LE PLAISIR DE TOUTE LA FAMILLE

Le Festival La Belle Récré en est à sa 8^{ème} édition ! Trois jours de plaisirs et de découvertes pour les enfants qui profiteront en famille des ateliers et des spectacles professionnels gratuits !

QUE LA FÊTE COMMENCE !

Le vendredi soir, les tout petits qui auront joué à la crèche du spectacle "Jardinage tendre" de la Maïrol Cie, accompagnés par nos comparses échassiers et musiciens de la Cie Indigo, rejoindront les autres enfants place Gambetta, pour "Le petit bal des Zémotions" de la Cie Prélude Music. Nous retrouverons au jardin les comédiens de la Cie Estockfish dans "Padpanick", spectacle mêlant théâtre, clown et cirque !

AU JARDIN DES LOISIRS

Le samedi, nombreuses animations pour jouer, rire et découvrir au Jardin Joseph Richaud. Des loisirs créatifs, des jeux en bois, des séances de maquillage, des balades à poneys et un atelier Grimpe d'arbre ! Nous découvrirons aussi "Tandem'Manège" !

Côté spectacles, en matinée, "Tous à table" de la Cie L'air de dire sera suivi du spectacle aérien Rézine de la Cie des Tubercules, et de "Paroles en festival" de la Cie Amarande.

L'après-midi, on accueillera "Abricotus extravagus" de la Cie Mine de rien, Debout Là-Dedans ! de la Cie Entrechocs et en fin d'après midi après le spectacle du Fil d'Ariane, "Un océan d'amour" de la Cie Zenzika, ciné-concert BD avec musique en live, à découvrir sous les étoiles !

DIMANCHE, LA BELLE RÉCRÉ CONTINUE !

Dès 14h, salle Yves Montand, on applaudira les jeunes comédiens de Champ libre, puis la Cie Estockfish avec son spectacle de rue "Les trottoirs à boire" animera le Méga Goûter de clôture de la Belle récré, avec des serveurs plus vrais que nature sur leurs échasses à rebond et leur bar musical ambulante !

Jean-Pierre Ferrouil,
Président du Syndicat d'Initiative
04 42 57 34 65
L'Équipe Culture St Cannat
06 64 55 73 79
www.saint-cannat.fr
Facebook/Festival La Belle Récré



Le Petit bal des zémotions



Ciné-concert "Un océan d'amour"



Les trottoirs à boire

Festival Jeune Public La Belle Récré

Vendredi 14, samedi 15 & dimanche 16 juin
Ateliers et spectacles gratuits
Restauration sur place
Glaces, crêpes, food truck

Rassemblement pour le Bal des Zémotions

Vendredi 14 juin
18h Place Gambetta

Le Fil d'Ariane à La Belle Récré

Samedi 15 juin
Spectacle circassien
20h Jardin Joseph Richaud

CHAMP LIBRE PRÉPARE LES COMÉDIENS DE DEMAIN

Les jeunes de l'Atelier Théâtre de champ Libre se produisent à chaque édition du Festival La Belle Récré. L'occasion de montrer le résultat de leur travail de l'année. Ce sera cette saison le dimanche 16 juin. Une vraie fête à laquelle ils se préparent avec un plaisir de comédiens en herbe !

Enfanfarinés et compagnie

Le groupe des enfants de 6 et 7 ans se produiront à 14h30.

"Mesdames les mamans et les pas-encore-mamans, messieurs les papas et les pas-encore-papas, mesdemoiselles les sœurs, petites et grandes, damoiseaux les frères, grands et petits, et puis les cousins et les cousines... Venez découvrir le grand "pectacle" de music hall des enfanfarinés ! Venez assister au numéro d'Albert le ventriloque et de Pipelette, sa marionnette, de la magicienne la plus spectaculaire du monde. Venez faire la connaissance de Gérardo et Rosa et de leurs fauves de l'air, de Zéline et ses marmottes matheuses, des clowns Caro, Miho, Gripo et Mutcho et de bien d'autres personnages encore. On va bien s'amuser, et on espère que vous aussi." Signé : Toute l'équipe !

Yolé Tam Gué

Les groupes des enfants de 8/9 ans et de 10/12ans seront sur scène à 16h.

Dans un paysage de fin du monde, vingt enfants, seuls survivants d'une guerre sans précédent, sortent du trou qui leur a servi d'abri et entonnent une chanson. Une chanson d'espoir, qui tantôt leur donnera la force d'aller de l'avant, tantôt les reconfortera, et toujours les accompagnera dans leurs aventures pour la reconstruction d'un monde meilleurs....Yolé Tam Gué !

Marie-Aude Forissier,
pour Champ Libre

Champ Libre
asso Champ Libre@free.fr
06 25 76 80 59



© D.Camhi

Spectacle Théâtre ados en mai

Samedi 4 mai à 20h30
Dimanche 5 mai à 17h30
Salle Yves Montand

Théâtre enfants à la Belle Récré

Dimanche 16 juin
14h30 et 16h Salle Yves Montand

UNE ANNÉE CHARNIÈRE À LA CRÈCHE LOU CANNAT'IOU



Mairie Accueil Lou Cannat'iou
Association Enfants et Loisirs

L'association Enfants et loisirs a commencé l'année avec deux événements majeurs.

Le 1er février dernier, a été nommée nouvelle directrice de la crèche, Marie-Charlotte Collal auparavant directrice adjointe.

Par ailleurs, la nouvelle Présidente de l'association, Sandrine Abatini, alors vice-présidente, a été élue à l'unanimité le 26 mars.

Malgré ces changements, l'association souhaite poursuivre les projets qui étaient déjà en cours et continue de travailler avec les pédagogies dites "actives" Loczy et Montessori.

Toute l'équipe se forme et se tient informée des nouvelles connaissances que les neurosciences nous apportent, afin de pouvoir faire évoluer nos pratiques. Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la crèche, merci de prendre contacta avec nous.

Les membres de l'association

ASSOCIATION ENFANTS ET LOISIRS
04 42 57 33 18
direction.enfantsetloisirs@orange.fr

Jardinage tendre dans le cadre de la Belle Récré

Vendredi 14 juin
Un spectacle avec des mots, des sons, où l'on jardine ensemble en jouant...
Crèche Lou Cannat'iou
2 séances 16h & 17h
Dès 8 mois - Durée 35'
Maïrol Cie - Spectacle Saison 13
Séance pour les enfants de la crèche et des AMA
Sur réservation
À la fin du spectacle les petits et leurs parents rejoignent la Belle Récré Place Gambetta !



© Maïrol Cie

Jardinage tendre à la crèche le 14 juin

LE VIDE-GRENIERS AU PROFIT DES ÉCOLES C'EST LE 9 JUIN !



Vous l'aviez noté dans vos agendas, le vide-greniers des écoles aura lieu le dimanche 9 juin.

Que vous soyez exposants privés ou visiteurs, toute l'équipe de l'association École et Parents vous donne rendez-vous pour

une belle journée ensoleillée sur le boulodrome et l'esplanade de notre village.

Videz vos greniers ou vos placards et venez vendre vos affaires. Si vous n'avez pas encore réservé votre emplacement, renseignez-vous auprès du Syndicat d'initiatives, il reste peut-être encore quelques places. Et si vous n'avez rien à vendre, venez flâner dans les allées en famille, vous trouverez sûrement votre bonheur en passant par notre buvette pour déguster un sandwich, une crêpe ou nos pâtisseries faites maison.

Cette journée est placée sous le signe de l'enfance car, comme vous le savez, tous les bénéfices sont reversés aux trois écoles de notre village à des fins culturelles et pédagogiques. Les draisiennes, trottinettes, vélos et autres jeux de cour de la maternelle, les petits robots des deux écoles primaires, l'achat de livres neufs pour les Santolines, c'est nous, mais c'est surtout grâce à vous !

Kit fournitures

Notez par ailleurs chers parents, que l'association reconduit cette année l'opération "kit fournitures" pour la rentrée prochaine, de quoi faire de belles économies pour chaque famille... Alors surveillez nos panneaux d'affichage et les cahiers de vos enfants pour être avisés des détails. Enfin, nous serons bien sûr présents au prochain forum des associations le 31 août prochain, venez nous rendre visite !

L'équipe d'École et Parents

ÉCOLE ET PARENTS

06 89 14 84 19 - eep13760@gmail.com
ecoleetparents.fr - Facebook Ecole & Parents

VIDE-GRENIERS

Dimanche 9 juin
8h-18h - Boulodrome

BONS PLANS ÉTÉ POUR LES JEUNES SAINT-CANNADENS

PROGRAMME PLANET' JEUNES

L'association Planet'Jeunes et la Municipalité de St Cannat organisent toute l'année à l'Espace jeunes des activités pour les 16-22 ans et dans le cadre de Cap Aventures, et pour chaque période de vacances scolaire, des stages à la semaine et des séjours pour les 10-16 ans. Planet'Jeunes organise aussi des stages sportifs pour les 5-15 ans.

L'Espace Jeunes permet également d'aider les jeunes dans leurs démarches de recherches d'emplois, création de CV, lettres de motivation, mais encore dans les recherches de logements. Tout ceci en partenariat avec le CCAS de Saint-Cannat.



▶ ACTIVITÉS ESPACE JEUNES

Du lundi 1^{er} juillet au vendredi 16 août
Pour les 16-22 ans

Sorties organisées à la journée (Plage, Karting)
Accueil du lundi au vendredi de 17h à 19h à l'Espace Jeunes
Participation selon les sorties

▶ ACTIVITÉS CAP AVENTURES

Du lundi 1^{er} juillet au vendredi 16 août

Pour les 10-16 ans

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h à l'Espace Jeunes

Activités encadrées par des éducateurs et Moniteurs spécifiques Diplômés .

- Multi-activités au stade municipal, au skate parc, à la piscine municipale : sarbacane, hoverboard, jeux sportifs, ...
- Sorties à Ok Corral, Aqualand, Marineland, Rafting, Accrobranches, Laser game...
- Sorties baignade en mer, au lac de Peyrolles.

Inscriptions à la semaine (de 45 à 70 € en fonction du quotient familial)

Limitées à 16 jeunes par semaine

Goûter offert tous les jours

Repas prévus pour les 4 journées complètes (lundi, mardi, jeudi, et vendredi).

▶ SÉJOURS CAP AVENTURE EN JUILLET

Pour les 10-16 ans

Séjour Eau Vive / Saint Léger les Mélézes

Du 8 au 12 juillet

Matins : accrobranches, tir à l'arc et sarbacane, multi-activités au choix.

Après-midi : baignade au Lac de St Bonnet, paddle, rafting, kayak.

Séjour Cap d'Agde

Du 22 au 26 juillet

Matins : visite de la cité de Carcassonne, bouée tractée et pédalo, initiation paddle, baignade piscine ou plage.

Après-midi : visite de la réserve africaine de Sigean, baignade piscine ou plage, accrobranches, activités Aquaparc.

▶ SOIRÉES CAP AVENTURES

2 Soirées grillades à la piscine municipale

Jeudi 18 juillet et mardi 13 août

Comme tous les étés, nous organisons ces deux soirées barbecue/piscine avec les parents/enfants de la commune qui ont participé au stage durant l'été et/ou des enfants qui participent à Cap Aventure durant l'année.

Une soirée basée sur la bonne humeur, la convivialité et le partage.

À partir de 20h Baignade

Tarif 3€ par personne

▶ STAGES SPORTIFS

Pour les 5-15 ans

Du lundi 8 juillet au vendredi 9 août

Du lundi 26 au vendredi 30 août

Du lundi au vendredi

9h-17h Gymnase Salle 4 Septembre

Accueil enfants 8h-18h

Encadrement BAFA et animateurs BAFA

Places limitées à 50 jeunes

Réservations obligatoires

- ◆ Piscine, base ball, flag football, jeux sportifs, badminton, sports collectifs, tennis de table, grands jeux, mini golf, hockey, jeux d'adresse, sortie plein air.

- ◆ Sortie "extérieur" : Accrobranches, Laser Game, SplashWorld, Urban Jump, ...

- ◆ Accompagnement aux cours de piscine

- ◆ Tarifs repas compris

- Adhérent Planet'Jeunes : 65 €/semaine, 12 € ou 16 €/journée avec la sortie

(Carte annuelle d'adhésion obligatoire pour chaque enfant dont assurance : 12 €)

- Non Adhérent : 80 €/semaine, 16 € ou 20 €/journée avec la sortie

(Carte journalière d'adhésion obligatoire pour chaque enfant dont assurance : 4 €)

- ◆ Effets personnels à prévoir

Tenue sportive, sac à dos, gourde, casquette, goûter (à apporter tous les jours)

Éviter de prendre des objets de valeurs ou fragiles.



CONTACT ET INSCRIPTIONS PLANET'JEUNES

Espace Jeunes / Salle 4 Septembre

07 88 78 26 35

planetjeunes@gmail.com

PROGRAMME DES A.I.L.

► ACCUEIL DE LOISIRS DES A.I.L. "L'ÎLOT FOLIES"

Pour les enfants de 3 à 11 ans

Un thème différent chaque semaine. Le but étant de changer d'univers et de partir à l'aventure et à la découverte de nouveaux horizons...

Ouvert du lundi 8 juillet au mercredi 14 août

Accueil des enfants de 3 à 6 ans autour des thèmes :

Jeux d'eau, Mini sport, animaux...

Accueil des enfants de 6 à 11 ans autour des thèmes :

Jeux sportifs, jeux d'eau, aventure,...

Des activités manuelles, des jeux extérieurs, des jeux collectifs, des sorties à la piscine de St Cannat, des jeux d'eau, des sorties culturelles ou ludiques tout au long de l'été.

Spectacle du centre aéré vendredi 9 août

Comme chaque année, les enfants prépareront chansons, danses, sketches... sur un thème défini et présenteront le résultat de leur travail de la semaine lors d'une soirée spéciale où tous les parents seront invités.

► MINI CAMPS

Attention : places limitées

- Équitation à Caudiès de Fenouillèdes du 15 au 19 juillet

Pour les jeunes de 6 à 12 ans

Balade à cheval, soins et entretiens des chevaux, voltiges, baignade...

- Activité aquatique à Chorges du 22 au 26 juillet

Activités en fonction des tranches d'âges :

Bouée tractée, paddle, accrobranche, canoé, pédalo, parc aquatique...

Rafting, hydrospeed, paddle, bouée tractée, wake board...

Mode de règlements acceptés : chèques, espèces, coupon sport, Chèques vacances, Tickets Cesu

Tarifs enfants hors commune: 15% supplémentaire

Dossier et inscription

(Tarif en fonction du quotient familial)

À retirer au bureau des A.I.L. ou par mail

Krystal 06 79 29 49 05

ail_saintcannat@yahoo.fr



©Freepik.com

STAGES AU SPORTING CLUB

► STAGES D'ÉTÉ

Pour les 5-15 ans

Du lundi 8 au vendredi 12 juillet

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet



Encadrement Brevet d'État et Éducateurs du club diplômés
Accueil à partir de 8h et clôture quotidienne entre 17h et 18h
Stade Albert Barre (Club House)
En partenariat avec l'Association "À nous la victoire 13800"

Stage de Perfectionnement individuel dirigé par Franc Bodino, diplômé UEFA A / BEF / BEES 1.

Ancien Responsable de la Formation du FC Istres et Ancien Co-entraîneur de la CFA du Pontet, Franc Bodino a travaillé pour plusieurs clubs professionnels dans le domaine de l'observation et du recrutement.

Travail autour de la technique individuelle et collective, fiche récapitulative des résultats remise à chaque stagiaire en fin de stage.

Différents thèmes : technique, tactique, et individuel sous forme d'exposé vidéo... seront abordés.

Le vendredi à 16h30 clôture par une remise de trophée et médaille.

Tarif avec les repas à la cantine scolaire et le goûter :

Licenciés du SCSC 100 € la semaine / Tarif extérieur 120 € la semaine

INSCRIPTIONS SPORTING CLUB

09 50 35 95 76

sportingclubstcannat@free.fr

scsc13.com

BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX

CECI N'EST PAS UN AU REVOIR

"Ceci n'est pas un au revoir

Je pensais plus du haut, revoir

La belle histoire

Sans avoir peur

Du temps qui passe

De la hauteur..." - Jérémy Frérot, chanson "Revoir"



Petit déjeuner d'au revoir autour de Dominique

Mireille Rams, ancienne directrice, Liliane Lasbleis, Jacques Wadier, Hélène Valers, Danielle Di Meo, bénévoles, Dominique Romain, nouveau responsable, et Thierry Jullien, nouveau responsable, et Anne-Cécile Boyer son assistante.

C'est une sensation étrange que la rédaction de mon dernier article pour la revue municipale, car il est temps pour moi de prendre ma retraite après une vie professionnelle riche et épanouissante, toujours liée à la Culture. 14 ans à la Bibliothèque Méjanes en tant que disothécaire après avoir été disquaire dans le Privé, puis j'ai intégré le service du traitement informatisé des documents et la maintenance informatique.

Ces 18 années à la bibliothèque de Saint-Cannat m'ont beaucoup apporté tant sur l'approfondissement des connaissances en bibliothéconomie et management, qu'humainement par ces multiples rencontres avec vous, chers lecteurs. Vous nous prouvez par votre fidélité, nos échanges, combien une bibliothèque est un acteur social important, du bébé à la personne âgée. Le nouveau ministre de la Culture Franck Riester le dit bien : "Les médiathèques sont le socle de la vie démocratique."

Et pour tous ces cadeaux surprises spontanément offerts, chocolats, calissons, confiture (de figues) faite maison, biscuits, dessins des enfants... Merci, merci, merci.

Merci aux diverses bénévoles qui nous ont accompagnés selon leur disponibilité depuis la création du service en 1991 et dont certaines sont toujours présentes.

Je n'oublie pas le soutien et la confiance de Monsieur le Maire, de ses adjoints et élus, du directeur général des Services pour les budgets d'acquisition et de nos actions culturelles, pour leur écoute concernant les besoins et l'évolution de la bibliothèque.

Place à mon très cher collègue Thierry Jullien, qui m'a tant apporté et supportée (au sens propre et figuré ! Il se souviendra longtemps de ce que j'appelle mes "crises de psycho-rigidité du livre droit et rangement par collection", mais aussi de nos fous rires, de la joie de travailler ensemble. L'amour de son métier, son énergie, ses bonnes idées font que la relève est assurée dignement.

Dominique Romain



Cadeau de Maya

Dessins d'enfants assidus

Notre dernière animation en images



Maxence Smaniotta et les éditions Thaddée sont venus rencontrer le public pour la dédicace et projection documentaire de son livre "L'Arménie au-delà des clichés", suivies d'une dégustation des spécialités arméniennes. Une belle rencontre interculturelle.

Horaires d'été 2019

Du lundi 1er juillet au samedi 31 août

Lundi : 15h-18h30 - Mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h et 15h-18h30 - Samedi : 9h-12h

Fermeture estivale

Du samedi 3 août à 12h au samedi 24 août inclus.

L'équipe Culture, et avec elle le Conseil municipal, saluons le travail, la constance, l'esprit d'organisation de Dominique Romain, une bibliothécaire dont les qualités ne sont pas passées inaperçues auprès du public.

La formation du bibliothécaire l'a particulièrement préoccupée, car "on ne s'improvise pas bibliothécaire". Cette fonction, "reconnue d'utilité publique", de collecte, de conservation et de mise en valeur des documents explique son statut. Mais si Dominique Romain a voulu être une fonctionnaire responsable, elle a gardé autant de simplicité que d'humour pour ne pas faire sentir au public le poids et l'autorité de sa fonction.

Ses choix de spectacles, conférences et animations la classent parmi les programmeurs accomplis. Sa passion pour les livres et la culture en général traduit son sens de l'humain.

On ne quitte pas son métier, sa bibliothèque, sans bagages chargés de souvenirs ...

Nous savons qu'elle les emporte dans sa nouvelle vie pour les ouvrir parfois... histoire d'avoir une pensée pour toutes celles et ceux, adultes et enfants, avec lesquels elle a su entretenir de belles relations !

Bibliothèque Edmonde Charles-Roux

04 42 50 82 10

bibliotheque@ville-saint-cannat.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Créée en février 1999 sous l'égide de Jacqueline Crouan, élue en charge de la Culture, l'école municipale de musique à St Cannat s'appuie sur les directives du Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication, dans l'esprit de la Charte de l'Enseignement artistique.

Depuis 20 ans déjà elle constitue un pôle dynamique au sein de la Municipalité, sait s'ouvrir sur l'extérieur, s'inscrit dans la politique artistique et culturelle de la Ville et du Territoire. Elle contribue ainsi au développement culturel des St Cannadens. Fêter son anniversaire est de fait un événement en soi !

En deçà de la valeur sentimentale qu'elle lui accorde, il est l'occasion pour Jacqueline Crouan de nous éclairer sur la place et le rôle de l'école de musique dans notre Bassin de Vie. École dont elle assure le suivi.



Jacqueline Crouan

On a envie de dire "20 ans déjà que l'école existe !" ... et si la charge est lourde, nous savons que vous l'avez toujours vécue avec bonheur !

C'est peu de le dire ! Certes cela a été parfois fastidieux, mais la première manifestation de l'anniversaire des 20 ans de l'école en février dernier m'a démontré combien j'ai eu raison de persister dans mon engagement. L'esprit d'équipe des professeurs, la qualité des prestations des élèves

jeunes et adultes, la satisfaction du public et le succès de la soirée ont été en effet pour moi un véritable bonheur.

La gestion d'une école de musique s'organise dit-on comme une entreprise.

C'est un peu ça... La gestion de l'École de musique est une gestion municipale directe avec tout ce que cela représente comme contraintes administratives, et la direction travaille en lien avec un secrétariat dédié à l'école et assuré par un agent employé, en l'occurrence Sylvie Dastugue.

Quels sont les liens avec les organes structurels municipaux ?

Incontournables ! Tout d'abord, pour toute décision importante concernant le fonctionnement de l'établissement, il faut statuer avec Christophe Genre, Directeur Général des Services (DGS), hiérarchie de référence au sein de la commune et interlocuteur direct. De même, le Service Communication, essentiel pour la diffusion des informations propres à l'école, et les Services Techniques sont des partenaires indispensables.

L'élue déléguée aux Affaires Culturelles est-elle partie prenante ?

Principale coordinatrice de l'ensemble des activités culturelles, artistiques et touristiques de la ville, l'adjointe au maire déléguée aux Affaires Culturelles, Dominique Camhi, est l'un des interlocuteurs directs de l'école. De fait, concertations et échanges s'établissent le plus souvent entre elle, l'élue chargée du suivi de l'école et la directrice, concernant la partie logistique, l'organisation matérielle et technique de la saison musicale de l'école, le lien avec les autres structures culturelles (Musée, Bibliothèque, ateliers de théâtre et d'art plastique...).

La direction est un poste clé au sein de l'école...

De 1999 à 2015, la direction de l'école était assurée par Jean-Marc Marroni. Elle est assurée par Sophie Vallauri depuis septembre 2015. Parallèlement à la collaboration qu'elle établit avec les partenaires structurels, elle est le lien direct entre l'équipe enseignante, les usagers et la Mairie. Outre la mise en œuvre des projets qu'elle soumet et élabore, Sophie Vallauri établit et propose à l'élue chargée du Suivi de l'école de Musique le budget de fonctionnement et d'investissement de l'école. Néanmoins s'appuyant sur une réflexion pédagogique toujours en action, son rôle dans le domaine administratif est vaste. Notamment pour la préparation de chaque nouvelle rentrée.

Que dire de l'équipe pédagogique ?

Elle est aujourd'hui constituée de 13 professeurs qualifiés. La plupart d'entre eux enseignent en sus d'un cours d'instrument, un cours de pratique collective dans le cadre de leurs compétences : formation musicale, orchestre, musique de chambre, accompagnement ou encore musiques actuelles et jazz. Depuis 1999, ils accueillent les élèves sur le site de l'école primaire Barbizet comprenant 7 salles de cours mis à disposition hors temps scolaire pour l'école de musique.

À quel public s'adresse l'école ?

Tout public de 4 ans au bel âge... Mais il a bien sûr évolué depuis sa création... On compte aujourd'hui 77 inscrits enfants et adultes. À noter qu'à St Cannat un quart des élèves sont des adultes très assidus et très impliqués dans toutes les productions sur scène. Cette pratique sera d'ailleurs mise à l'honneur par un concert qui leur est dédié le 12 mai, 3ème temps des 20 ans de l'école de musique.

Par ailleurs du fait de ses nombreuses pratiques collectives, et notamment le développement du jazz et de la musique actuelle, l'école de musique attire de plus en plus d'adolescents.

L'école de musique remplit donc sa mission d'encadrement.

Pas seulement... On s'efforce aussi d'apporter des réponses aux attentes du public en matière d'information, de conseils et de soutien des pratiques dans le domaine musical. Il est nécessaire de proposer des orientations où chacun pourra trouver les moyens de s'épanouir harmonieusement. L'évaluation est d'ailleurs continue et les élèves passent des examens de fin de cycle. La réunion de suivi de l'école de musique a lieu chaque année au mois de juin.

Des choix pédagogiques en découlent...

On a à cœur de diffuser un enseignement artistique spécialisé, d'assurer la formation des futurs musiciens amateurs ou professionnels en garantissant l'égalité d'accès à la pratique musicale au plus grand nombre. Ainsi la volonté municipale a été que l'inscription à l'école offre un Cursus très complet : cours d'instrument, cours de FM et une pratique collective obligatoire dès la fin de cycle 1 tout en proposant un tarif très attractif au regard de ce qui se pratique ailleurs.

C'est encourageant, surtout que l'enseignement musical, on le sait, est bénéfique...

C'est d'autant plus vrai qu'il est nécessaire d'apporter une formation complétant l'éducation générale et favorisant l'épanouissement personnel. C'est pourquoi il y a eu réorganisation de la Formation musicale sur des fondamentaux : l'oreille, la pulsation corporelle, l'invention et la culture. Et aussi la mise en place de "portes ouvertes" et de présentations des instruments. "Faîtes de la musique" le 21 juin en est un exemple.



De plus, l'école joue sur la diversité...

On travaille en effet à promouvoir classes de Jazz, orchestre et musique de chambre, à créer des classes de Musiques actuelles, de chant moderne, de chœur, et l'accompagnement piano. Pour l'année prochaine il est même question de la création d'une classe d'éveil et de comédie musicale avec Chloé Sola.

Intégrer les patrimoines musicaux font aussi partie de la mission de l'école...

Le choix des programmes musicaux au sein des enseignements va dans ce sens. Il sont souvent en lien avec des lieux de diffusion alentours comme le GTP ou avec l'actualité musicale de la commune. Motivés par leurs professeurs de formations musicales, des élèves ont travaillé par exemple sur le programme de l'OPPA en janvier dernier.

Les élèves sont d'ailleurs ravis de se produire sur scène..

Se produire sur scène fait partie intégrante de la formation proposée et des étapes du développement musical des élèves. Le faire dans des conditions quasi professionnelles est aussi très formateur. C'est pourquoi la direction soutenue par l'équipe municipale, en sus des spectacles ou auditions d'élèves, a créé une programmation musicale dans laquelle les élèves de l'école de musique se produisent systématiquement en 1ère ou 2ème partie du concert des artistes professionnels.

On a quelques exemples de leur capacité scénique...

Des concerts comme Viva el tango, El pasos de la jota, Tous en scène ou plus récemment la Jam ou le concert en quintette ont été de belles occasions pour eux ! On se rappelle aussi leurs participations au conte philosophique et musical "Planète volée" jouée à la Belle Récré en juin dernier ou de celle des Petits pianistes en scène à la journée Piano en fête du au Festival de la Roque D'Anthéron. Par ailleurs le développement du pôle Musiques Actuelles a permis de voir émerger le Groupe Les Lighters qui s'est produit au Téléthon 2018.

Il existe aussi des Master class...

En effet, des artistes invités à la programmation musicale de l'école de musique, certains solistes au Philharmonique de Radio France ou au Liceu de Barcelone, offrent gratuitement pour les élèves de l'école de musique et autres écoles de musique leurs conseils lors d'un cours public de 3h avant le concert.

Vous avez même créé des partenariats avec différents acteurs culturels, éducatifs ou sociaux...

Cela fait partie des priorités de l'école pour former des musiciens vraiment "à l'écoute". Depuis quatre ans nous avons notamment travaillé en partenariat avec l'élue à la Culture au sein d'événements culturels programmés comme des concerts de Musique de chambre, La Belle Récré,... Et aussi avec l'école primaire, avec Jean-Claude Klein du Musée Suffren.

Et aussi pour "Mobilis in mobile" avec, l'école primaire, Jean-Claude Klein du Musée Suffren et Georges Foveau, auteur, pour "Planète volée" avec Dominique Romain et Thierry de la Bibliothèque, Aurélien Alérini de l'atelier Graine de philo, Mickael Vessereau du Fil d'Ariane et Marie Aude Forissier de Champ Libre. Nous sommes en train de jeter des ponts avec les A.I.L. et l'Art floral et comptons évidemment nous rendre disponibles pour d'autres associations si elles le désirent.

20 ans, ça se fête et le programme que nous diffusons en parallèle, déjà bien entamé, a de quoi nous réjouir !

À n'en pas douter ! Nous avons décidé de donner à cet anniversaire une dimension particulière en le fêtant en 5 temps. Il y a eu l'ouverture très festive en février, le JAM en mars, le concert de musique de chambre en avril... En mai, place à celui des adultes amateurs de l'école. Le final se fera en juin avec un ciné-concert, exposition et goûter musical ! Ce sera l'occasion de la remise des prix...

Merci Jacqueline... L'école de musique est un lieu d'apprentissage mais aussi de pratique artistique, de rencontres, de diffusion et de création culturelle. C'est une structure qui, au-delà de ses murs, rayonne sur St Cannat ! Vous y avez donné de votre temps, de votre énergie et vous pouvez en être fière !

Entretien réalisé par D. Camhi / Communication

École Municipale de Musique

Direction Sophie Vallauri
Secrétariat Sylvie Dastugue
04 42 50 82 04 / sylvie.dastugue@ville-saint-cannat.fr
Accueil : 9 Place Gambetta
Lundi et vendredi : 8h-12h
Mercredi : 8h-12h et 15h-16h55

Programme des 20 ans

Salle Yves Montand

On y était !

1er Acte
Tous en scène
Samedi 2 février

2ème Acte

JAM Vincent Strazierra
Samedi 23 mars

3ème Acte

Quintette pour piano
et cordes
Samedi 27 avril

On y sera !

4ème Acte
Concert des adultes
amateurs

Dimanche 12 mai
17h Concert gratuit

5ème Acte

Clôture Fête des 20 ans
Samedi 29 juin
16h Salle Yves Montand
Ciné-Concert et goûter
musical gratuit
Durée 1h30

Agenda

DE L'ÉQUIPE CULTURE !

NUIT DES BACCHANALES

Soirée latino



19h30 Ouverture des portes
20h Trio Caroline Tolla
21h Salsa dance
22h Ruben Paz et Chévéréfusion

Samedi 18 mai

Salle 4 Septembre
Tout public 25€

Restauration comprise

Réservation : 04 42 57 34 65 / 06 81 90 13 47

FÊTE DE LA MUSIQUE

The British Legend



Concert Hommage au 2 plus
grands groupes des Sixties
The Beatles
and The Rolling Stones !

Vendredi 21 juin

20h Place Gambetta
Scène ouverte à 19h :
Inscription 06 64 55 73 79
Ecole de Musique
17h Jardin Richaud

CONTES CROISÉS

Au cœur de l'été

entre St Cannat, Lambesc et Rognes



Conteurs Isabelle Lobet Piron,
Félix Lipéri et Sylvie Vieville
Compagnie Amarande
Départ 18h - Retour 21h30
Rendez-vous 17h30 Espace Montand

Mercredi 17 juillet

Gratuit - Réservations :

Au départ de St-Cannat : SI 04 42 57 34 65

Au départ de Lambesc : OT 04 42 17 00 62

Au départ de Rognes : Bibliothèque 04 42 50 28 71

FESTIVAL DE LA BELLE RÉCRÉ

+ d'infos page 22



Ateliers et spectacles gratuits
Plus d'informations dans la
rubrique Jeunesse page 22

Consultez le flyer dédié

14, 15 & 16 juin

FESTIVAL CHORAL INTERNATIONAL EN PROVENCE

Ensemble Alizé

70 Choristes
Direction musicale
Philippe Hubert et Matthieu Moureau



Vendredi 12 juillet

21h Jardin Joseph Richaud
Tout public - Entrée libre

JAZZ FESTIVAL ROGER MENNILLO

Kenny Barron

Piano solo



1ère partie

Prima Luce trio

Christine Lutz, Harpe
Thierry Lutz, Vibraphone
Pierre Fenichel, Contrebasse



Judi 11 juillet

21h Au Mas de Fauchon

Places Réservées Numérotées

Parking Gratuit

Restauration sur place

RÉSERVATION

jazzfestivalrogermennillo.com
art-expression Chris au 04 42 57 21 56
fnac.com

GESTE ET HARMONIE

RIME À NOUVEAU AVEC SOLIDARITÉ

Tout d'abord, avec sa participation à "Cœur d'Ange" le 26 janvier à Manosque au théâtre Jean le bleu. Soirée dont les bénéfices sont dédiés au "confort" des familles et des enfants en fin de vie.

Cette année, le choix musical de notre Professeur Axelle Bertrand, s'est porté sur une reprise de l'émouvante chanson de Jacques Brel "Les vieux amants" par le chanteur Slimane ; une très jolie prestation de la part de nos élèves avec un travail remarquable. En effet, en deux heures de répétition commune et une unique répétition générale de vingt minutes sur scène, ces élèves qui se connaissent peu ou pas, de deux écoles différentes, menées par un seul professeur ont dû se "ressentir" et mêler leurs expressions scéniques sur une chorégraphie apprise en lieux et moments différents.

C'est la magie d'Axelle, son regard et son sens artistique qui ont opéré puisqu'elle a encore su magnifiquement emmener ses élèves dans cette tourbillonnante aventure pour une noble cause.

Le 9 mars, c'est à la soirée "Vivre" organisée par l'association Indestructible" que les élèves et l'équipe de Geste et Harmonie ont eu le plaisir de participer. Nos trois professeurs, Axelle Bertrand, Nathalie Frate et Christel Géronimi ont présenté des chorégraphies sur divers thèmes inspirés de la maladie, du combat, de la vie ; une belle soirée avec la collaboration de plusieurs associations du village, quel bel exemple de solidarité, basée sur l'échange, le partage, l'écoute, le combat.

Nous avons également mis à l'honneur la femme le 30 mars lors de la soirée d'inauguration de "Féminin Plurielle".

Galas

Nous vous attendons en juin où vous pourrez observer les progrès de vos enfants et assister à nos 2 galas de Danse à Aixagone à 21h, restauration et buvette sur place.

La réservation des places se fera cette année par Internet, nous vous communiquerons ultérieurement par courrier et sur les affiches, l'adresse du site et les modalités de réservation.

Vendredi 28 juin :

spectacle des plus jeunes sur le thème des "Quatre éléments"

Samedi 29 juin :

spectacle des plus "expérimentées" / thèmes libres

Sophie Roux

pour la Présidente Corinne Martinez

Photos : © Th. Wyss

Geste et Harmonie

gesteetharmonie@free.fr
gesteetharmoniewordpress
06 70 56 46 60



Toute la programmation
est consultable sur saint-cannat.fr

FAÏ AVANS ! FÊTE SES 10 ANS !



L'Association Faï Avans ! a été créée le 23 septembre 2009. Son but est "l'organisation d'animations et de loisirs". Son siège se situe à la Mairie de Saint-Cannat.

Une aventure solidaire !

Faï Avans ! est né suite à la participation à l'évènement des "80 ans du Sporting Club Saint-Cannat", dont nous faisons tous partie en tant que licenciés. Notre mission était de gérer la logistique du week end (mise en place des repas, tenir la buvette, déplacer du matériel et même... jouer au foot contre l'OM Star Club !)

Suite à ce week end, nous nous sommes réunis afin de "débriefer" notre prestation. C'était surtout l'occasion de "boire un coup" tous ensemble. Lors de ce débriefing, nous nous sommes dit qu'il manquait des animations festives pour les jeunes du village malgré le nombre important d'associations et d'évènements organisés.

Nous avons alors décidé de nous prendre en main et de créer notre propre association pour organiser des animations dans lesquelles nous nous reconnaitrions.

Après quelques semaines de réflexion, un nom a fait l'unanimité : **Faï Avans !**

Directement inspiré d'une chanson du groupe Marseillais, Massilia Sound System, Faï Avans ! peut se traduire en provençal par "Allons-y !". C'est un peu ce qu'on s'est dit au moment de créer l'association.

Après avoir proposé une soirée d'inauguration le vendredi 21 novembre 2009 pour nous faire connaître et lancer la campagne d'adhésion, notre 1ère animation fut un loto au PMU qui a connu un vrai succès !

L'aventure pouvait commencer !

En 2019, l'Association fête ses 10 ans !

Chose inimaginable à nos débuts car avec notre côté "bringueur", beaucoup de personnes n'y croyaient pas...

Depuis 10 ans, nous avons organisé une soixantaine d'animations dont une quinzaine différentes : concours de boules, concours de contrée, Dub'N Foot, lotos, sorties ski, Moules/Frites, Rallye Surprise, balade familiale, Intervillages avec Rognes et surtout la Soupe au pistou qui réunit près de 400 personnes !

Nous avons réuni 84 adhésions de moyenne par an avec un pic à 153 en 2016.

LOU PRINTÈMS PROUVÈNÇAU



Comme tous les ans les Amis du Vieux St Cannat et Lei Farandoulaire Sestian, association aixoise de traditions populaires, ont fêté Lou Printèms Prouvènçau le 3 mars dernier.

La cérémonie a commencé par la messe célébrée par le père Claude Pariseau, prêtre canadien, à la fin de laquelle quelques danses ont été exécutées sur le parvis de l'église avant de se rendre salle Revol pour assister au concours d'aïoli organisé par Lei Farandoulaire Sestian et la Confrérie de l'Aiet.



© R. Grinaud

Actions 2019

◆ Programme hivernal
Samedi 02/03. Repas Moules/Frites qui a réuni 133 personnes.
Samedi 13/04. Loto en plein air dans la cour de la Brasserie Chez Mimi.

◆ Programme printanier et estival
Samedi 04 mai. Concours de boules au boulodrome. Équipes choisies en doublette. 3€ adhérents / 5€ non adhérents.
Samedi 22 ou 29 juin. Dub'N Foot au stade Albert Barre. Équipes sur inscription. Gratuit.
Samedi 24 août. Soupe au pistou au jardin public Joseph Richaud. 10e édition !
Sans oublier la 2e édition de Faï Un Tour ! au mois de septembre.
De plus, nous allons essayer de faire une sortie extérieure en bus et d'organiser une soirée musicale en plus.

L'ensemble du Conseil d'Administration tient à remercier toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, à la réussite de ses 10 premières années !

L'équipe Faï Avans !

Faï Avans !

Mairie de Saint-Cannat
07 83 78 25 16
faï.avans@hotmail.fr
Facebook > faïavans.santcannat

Annick Della Cuna,
Severine Schuster,
Evelyne Destors
des Farandoulaire Sestian



© M. Iglesias

À cette occasion la confrérie a intronisé deux nouveaux chevaliers, membres de l'association aixoise.

Un apéritif offert par les Amis du Vieux St Cannat et son président Albert Forissier, a clôturé la matinée.

Le repas, un aïoli évidemment, a ponctué cette belle journée qui s'est poursuivie par le traditionnel balèti...

Maria Iglesias
Conseillère municipale

LES AMIS DU VIEUX ST CANNAT VOUS INVITENT À LA NUIT DES MUSÉES



© Cyril Dosnon / Ministère de la Culture

La 15e Nuit européenne des musées se tient cette année le samedi 18 mai dans toute l'Europe. Des milliers de festivités sont organisées toute l'année dans plus de 25 pays.

Les Amis du Vieux Saint-Cannat vous donnent rendez-vous au Musée Suffren pour une Visite guidée du Musée par notre Conservateur Jean-Claude Klein. Venez nous rejoindre en famille et faites découvrir à vos enfants les Collections qui s'inscrivent dans le Patrimoine de notre village !

Le Président,
Albert Forissier
04 42 57 23 35
albert.forissier@neuf.fr
Site peinture : albert-forissier.fr

Nuit des Musées
Samedi 18 mai
20h-23h Musée Suffren

Avis aux peintres amateurs
Appel à candidature
Participation aux concours du Salon de peinture
Dans le cadre de la Fête Notre Dame en septembre
Disciplines : Huile, Acrylique, Aquarelle, Pastel et Dessin.

LE RÔLE DU SYNDICAT D'INITIATIVE AU SEIN DE NOTRE VILLAGE



© M. Iglesias

À l'exposition de Nadia Allard

Nos évènements

- La foire aux plantes / exposition de peintres amateurs
- La marche des épouvantails
- Le forum des associations
- Le marché de Noël
- La décoration du village à l'arrivée de Noël en collaboration avec la Municipalité, le Cofet, Vitrites et Métiers, le Foyer Rural et les A.I.L.
- Des expositions de peinture et sculptures, dans les locaux, tout au long de l'année
- Le festival la Belle Récré et les Contes Croisés avec l'équipe Culture de la Municipalité.
- Le concours des Villages fleuris en partenariat avec la Municipalité

Le Syndicat d'Initiative ne pourrait pas fonctionner sans tous les bénévoles qui participent au bon déroulement de ses activités ainsi que l'aide précieuse des services techniques et le soutien financier de la Municipalité.

Nous rappelons que le SI est ouvert à d'éventuelles candidatures pour renforcer son équipe.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues. Brigitte se fera un plaisir de vous accueillir.

Le Président,
Jean Pierre Ferrouil

L'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative qui a eu lieu en Mars dernier, en présence de ses membres, de Jacky Gérard et de plusieurs élus, a confirmé le rôle du Syndicat d'Initiative.

- Rôle d'information sur les activités culturelles, sportives, artistiques du village et de ses alentours.
- Rôle de promotion du village et de lien entre les associations de Saint-Cannat (réservations pour les spectacles, videgreniers, randonnées, etc.)
- Relation avec la Municipalité et les Ot des villes voisines.
- Rôle d'accueil des habitants et des touristes.

Pour résumer, nous dirons que le Syndicat d'Initiative (SI) est un peu la vitrine du village.

Syndicat d'initiative
04 42 57 34 65
si.saintcannat@free.fr - saint-cannat.fr
f SI Brigitte

À vos agendas !

La Belle Récré
Vendredi 14, samedi 16 & dimanche 17 juin

Contes croisés
Mercredi 17 juillet
Départ 18h

Forum des Associations
Samedi 31 août
10h-18h

LE FOYER RURAL POUR PETITS ET GRANDS

CARNAVAL DES ENFANTS

À la salle 4 Septembre, le 16 mars dès 9h toutes les dames l'équipe de Foyer Rural sont à pied d'œuvre pour la préparation des goûters, sacs de confettis et boissons, tandis que les hommes préparent la salle, mise en place de la scène, des chaises et des décorations. La confection de Caramatran et de sa remorque sonorisée.

À 14h dans la cour de l'Espace Coopérative nous attend une remorque tirée par un vélo confectionnée par le Foyer Rural et un ensemble Caddie décoré par l'équipe des ALL sur le thème "Le cirque attend les enfants".

Au grand bonheur des 300 enfants déguisés, le soleil et la chaleur étaient présents.

Le défilé démarre en fanfare avec le groupe Carnavalesque "Sunrise".

Cette année encore suite à vigie pirate et aux problèmes de sécurité nous avons dû défilé dans les lotissements des Fontaines, de la Roselière et le Hameau de Saint Estève.

Nous avons fini salle 4 Septembre avec le spectacle de clown "Barbiche l'apprenti magicien" et l'après-midi se termine par la distribution de 300 goûters..

Pour cette manifestation nous avons sollicité les St Cannadens pour une participation en décorant des poussettes, vélos, remorques qui n'a pas eu de succès, mais notez-le sur vos tablettes pour l'année prochaine.

Pour la réussite de cette journée de Carnaval, le Conseil d'Administration remercie toutes les personnes qui ont costumé leurs enfants et qui se sont costumées, les ALL pour la confection d'un mini char, le Cofet pour son aide financière et manuelle et la Municipalité, les services municipaux et la police Municipale qui a sécurisé le parcours

CONNAISSANCE DU MONDE "LE PORTUGAL"

La dernière Conférence de Connaissance du Monde animée par Marie Dominique Massol, a eu lieu le 25 mars et nous a fait découvrir les images colorées du Portugal.

Rendez-vous en octobre pour de nouvelles destinations

Le Président,
Christian Jourdain

FOYER RURAL SAINT-CANNAT

04 42 57 34 62
foyerrural.sc@sfr.fr ou foyerrural.sc@gmail.com
foyer-rural-saint-cannat.fr

RAPPEL DU FOYER RURAL

- Dimanche 9 juin Salle Francis Artaud : Expositions artistiques Peinture Adultes - Atelier déco
- 23 juin : Esplanade Charles de Gaulle Les feux de la Saint-Jean
- Du 1er au 5 juillet 15eme Festival Plein Air du film provençal

AGENDA ESTIVAL DU COMITÉ DES FÊTES

FÊTE NATIONALE

SAMEDI 13 JUILLET

21h Distribution des lampions
Rendez-vous devant la Mairie

21h30 Retraite aux flambeaux en fanfare

22h Grand Bal

Place Gambetta
Spectacle Revue Haute Tension Brin de Folie

DIMANCHE 14 JUILLET

12h Aïoli Champêtre
Apéritif offert par la Municipalité
Pour les 30 ans de l'aïoli, concours d'aïoli avec intronisation
Animation dansante avec le groupe Alter Ego
Tarif 20€
Réservation à partir du 6 juillet
04 42 57 34 65

16h Jeux nautiques

Distribution des lots offerts par le Cofet
En présence de Jacky Gérard, Maire de St Cannat

16h30 Concours de pétanque Antoine Picano

Organisée par la Boule Joyeuse Moderne
Mêlée 3x3 - Ouvert à tous
Manifestation organisée par le Cofet et la Municipalité de St Cannat

LOTO DU 15 AOÛT

Nombreux lots !
1 carton 5€ et 20€ les 5 cartons

saintcannat.fetes@yahoo.fr

INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Dans le cadre de la Fête Notre Dame le 7 septembre

- Pour les riverains : mercredi 12/6 & samedi 15/6
- Pour tous les St Cannadens : mercredi 18/6 & samedi 22/6
- Pour tous : mercredi 26/6 & samedi 29/6 dernier délai

Au SI les matins de 9h à 12h
Fournir : justificatif domicile et carte identité
Tarif : 10€ (St Cannadens) - 15€ (Extérieurs)



LE SPORTING CLUB FÊTE SES 90 ANS !

Cette fin de saison s'annonce riche en émotions, en souvenirs mais aussi en Tournois.

Un anniversaire sur 2 jours

Le Sporting Club Saint-Cannat a eu 90 ans au mois de mars. À cette occasion un grand week-end de fête est organisé les 8 et 9 juin.

Au programme :

• Tournoi du Souvenir

Samedi 8 juin aura lieu le Tournoi du Souvenir des 90 ans du SCSC / Challenge Arnaud Serre.

Il sera réservé aux anciens et actuels licencié(e)s et dirigeant(e)s du club ainsi qu'aux habitants de la Commune dans un esprit festif et convivial. Buvette et restauration sur place.

Formule du tournoi à 6 Joueurs + 1 Gardien de But / maximum 10 joueurs par équipes.

Inscription gratuite mais obligatoire.

Grâce à nos partenaires ADIDAS & MADEWIS, nous avons la possibilité de proposer une tenue complète par joueur pour chaque équipe participante à ce tournoi. Cette tenue créée spécialement pour l'anniversaire des 90 ans du Sporting Club est à un tarif très abordable de 22 €/personne. Vous pouvez y effectuer le flocage d'un sponsor ou d'un nom d'équipe sur la face avant du maillot.

• Méchoui géant & match de Gala

Dimanche 9 juin le méchoui sera suivi d'un match de Gala à 15h30 sur la pelouse du Stade Albert Barre entre une sélection d'anciens, de récents ou d'actuels joueurs du Sporting et une équipe d'anciens joueurs professionnels emmenée notamment par Sébastien Piocelle et Fabien Laurenti.

• Animations et exposition souvenir

Tout au long du week-end, à la salle Jean-Claude Revol.

Accueil d'équipes de prestige

Le Complexe Sportif Albert Barre va avoir l'honneur cette année encore d'accueillir l'Équipe Nationale Féminine du Mexique du 8 au 18 mai (Sud Ladies Cup) et les Équipes Nationales Espoir du Mexique et du Qatar du 1er au 15 juin (Tournoi Maurice Revello) dans le cadre du Festival International Espoirs qui se déroulera sur ces deux périodes. Elles et ils s'entraîneront une ou deux fois par jour quotidiennement et iront à la rencontre des écoles primaires. Entraînements ouverts au public.

Nos Tournois pour la fin de saison 2018-2019

- U 4 & U 5 ans, U 6 & U 7 ans et U 8 & U 9 ans : Samedi 11 mai à 10h
- U 10 & U 11 ans et U 12 & U 13 ans : Samedi 15 juin à 10h avec Arbitres Officiels
- Vétérans : Samedi 15 juin en semi-nocturne à 18h
- Assemblée Générale et Fête du Club : Vendredi 28 juin à 19h

Présentation de la Saison 2019-2020

- Nos entraînements
 - Pour le Football à 11 reprises des entraînements au mois d'août
 - Pour le Football Réduit reprise des entraînements au mois de septembre
- Nos objectifs sportifs
 - Développement du Programme Éducatif Fédéral et Labellisation du Club par la FFF
 - Renforcement de notre encadrement par le biais de nouveaux Éducateurs diplômés
 - Engagement de nouvelles équipes à 11 et création d'une section FUTSAL
 - Poursuite du développement des secteurs tournois, manifestations et vie du club

• Prix de la Licence

- U 4 et U 5 ans : 90 €
- U 7 ans & U 9 ans : 110 €
- U11 ans à U 19 ans, Seniors et Vétérans : 160 €

L'équipe du Sporting Club



C'était en 1930...

Le Mot du Président

Appelé vers de nouvelles fonctions qui vont occuper tout mon temps, je dois quitter la présidence ainsi que mes missions au sein du Club, démission qui sera effective après les 90 ans du Club et les Tournois de fin de saison, le vendredi 28 juin lors de l'Assemblée Générale qui désignera un nouveau Conseil d'administration. Cette équipe élira les membres du Bureau et donc le nouveau Président du Sporting Club fort de finances saines et de divers projets.

J'en profite pour remercier les bénévoles, membres du conseil d'administration, celles et ceux qui dans l'ombre, travaillent à la réussite du club. La force d'une association c'est de pouvoir compter sur l'ensemble de ses membres, avec les qualités et les défauts de chacun, apprendre à dépasser les conflits quels qu'ils soient. Le football est un loisir, il ne doit être source que de plaisir, un mélange de don de soi, d'amitié et de solidarité.

Il me faut aussi au nom de toute l'équipe, remercier nos entraîneurs, nos partenaires et la Municipalité de St Cannat qui a travaillé notamment à la création du terrain synthétique, véritable bol d'air dans l'organisation de nos plannings et outil formidable pour la pratique de notre sport en période hivernale.

J'emporterai avec moi le souvenir de 10 années de vice-présidence et de 4 années de présidence, faites de projets, de rencontres et d'émotions aussi bien en tant qu'éducateur que dirigeant. Mais ma passion du football depuis 30 ans ne me lâchera pas et le pratiquer au Sporting Club en tant qu'adhérent sera un plaisir !

En attendant, les 90 ans du club sont une priorité pour nous et j'espère que ce sera l'occasion d'une vraie fête pour l'ensemble du club, du village et de tous ceux qui ont fait partie de l'histoire du SCSC !

Jean-Albert Gérard

Stage de Football d'été au SCSC

Pour 5-15 ans
Du lundi 8 au vendredi 12 juillet
Du lundi 15 au 19 juillet
Lire page 26 (Rubrique Jeunesse)



Maillot du match de Gala



Maillots du Tournoi du Souvenir



Logo du Tournoi du Souvenir

Sporting Club
Renseignements et inscriptions
09 50 35 95 76
sportingclubstcannat@free.fr

UNE SAISON CHARNIÈRE AU HANDBALL CONCERNADE

Avec la mise à disposition du Centre Sportif de La Roque d'Anthéron, notre club est l'un des mieux dotés de notre région avec quatre salles. Le futur gymnase de Saint-Cannat sera un complément précieux.

L'organisation sur quatre sites pose des problèmes d'organisation. Mais le minibus municipal a permis d'en résoudre une grande partie pour les horaires d'entraînement. Les enfants de Saint-Cannat ont ainsi la possibilité de s'entraîner autant que les autres, avec notamment un ramassage à la sortie de l'école primaire le mardi et le jeudi.

La filière masculine devenue plus compétitive en partie grâce à l'entente avec le club de Cadenet, a fait une première expérience du niveau régional. Nos féminines évoluent au plus haut niveau (Elite) dans les deux catégories régionales jeunes, -15 ans et, pour la première fois cette saison, -17 ans. Là encore, le minibus municipal est précieux pour des déplacements sur toute la région PACA.



Les -15 chercheront à se qualifier pour la 3e année consécutive en -15 Elite PACA

L'apprentissage d'un meilleur niveau est bien sûr compliqué pour les premiers collectifs à l'aborder, surtout quand ils comportent des joueurs surclassés. Mais c'est un gage de progression pour le club comme pour les joueurs.

Nos joueuses vont ainsi tenter d'accéder au championnat de France -18 ans.

La filière féminine bénéficiera de la mise en place d'une classe sportive handball au lycée Aubanel d'Avignon par le Comité 84 de Handball (et plusieurs clubs dont le nôtre) et de la création d'une équipe UNSS au lycée Zola d'Aix-en-Provence.



Le groupe -17 va tenter de se qualifier en -18 France

Vous pouvez faire des essais jusqu'à la fin du mois de juin pour voir si notre projet vous convient. Même pour les catégories les plus compétitives, nous recherchons des personnes gauchères ou de grande taille. Mais pas seulement ! Le plus important reste la motivation. Avec un programme personnalisé et de l'envie, il est possible de vite progresser. Nous vous attendons !

Bien sportivement



L'équipe du Handball Concernade
06 85 66 80 18
hbconcernade.com
6313096@ffhandball.net

VIVE LE MINI-BASKET À L'US TRÉVARESSE !

Au club, le Mini-Basket se pratique dès l'âge de 4 ans, et regroupe les sections allant de U7 à U11 (Filles et Garçons 4-10 ans)

L'encadrement des séances et compétition est assuré par des Animateurs et Initiateurs diplômés, (diplômes attribués par la Fédération Française de Basket-ball). Référant Technique Brevet d'État, Soumane Keita.

Baby et Minis

Les enfants âgés de 4 à 8 ans participent aux plateaux planifiés en début de saison par le Comité 13 de Basket-ball (6 plateaux sont proposés en moyenne par saison)

Matches, ateliers, goûters et récompenses pour tous les participants.



U11

Les 9-10 ans participent aux 2 séances d'entraînements hebdomadaires et aux rencontres des championnats départementaux (matches le samedi vers 13h30)

Activités

Les stages organisés par le Club et son Staff durant les vacances scolaires accueillent les plus jeunes, dès 6 ans, (licenciés ou non au basket)

À partir du 20 Mai 2019, 3 séances "Entraînement - découverte" sont offertes sur toutes les sections.

La Fête Nationale du Mini-Basket en Juin clôture l'année sportive de nos graines de Basketteurs !

Venez partager notre Passion !

L'équipe de l'UST



Union Sportive Trévaresse

Club Intercommunal
Lambesc - St-Cannat - Rognes - La Roque d'Anthéron
Inscriptions et renseignements
Contacter Sylvie
Bureau du Club / Cosc de Lambesc
Tous les matins : 06 47 78 25 29

AU TENNIS CLUB, L'ANNÉE A DÉMARRÉ EN FANFARE

De très bons résultats en compétitions

Nous avons une équipe hommes très compétitive qui à l'issue du championnat et avant les phases finales (contre La Ciotat pour commencer), est déjà assurée de monter en division régionale.

Ce ne sera pas simple à gérer pour des raisons financières, mais le Bureau prendra ses responsabilités, comme d'habitude.

L'autre équipe homme s'est très bien comportée et se maintiendra sans problèmes dans sa division.

Quant à l'équipe femme qui fait un championnat excellent, elle a gagné la compétition de "La Côte Bleue", en finale le 28 mars à Martigues, en battant le Tennis Park de Marseille par 4 à 0.

C'est la première fois qu'une équipe féminine rapporte un titre au club ! Bravo à elles qui ont disputé cette compétition sur pratiquement 6 mois. Elles étaient nombreuses et ont pu se remplacer au fur et à mesure des matches et des déplacements.

Tournoi du club

Le tournoi du club, dont la réputation ne fait qu'amplifier, qui a démarré début avril, se terminera fin mai, mais avant le début il y avait déjà plus de 30 compétiteurs et compétitrices en liste d'attente !

Grande nouvelle

La grande nouvelle de 2019, c'est la décision municipale, prise à l'unanimité du conseil, de réaliser deux courts couverts, face aux actuelles installations. Il faut remercier la Municipalité pour ce coup de main énorme, qui fait d'ores et déjà écho dans toutes les communes de la région et qui annonce une expansion du club très rapide.

Avec 200 licenciés (école de tennis comprise) le TCSC va désormais compter encore plus dans la commune et apportera bien davantage à la population.

Belle année qui s'annonce donc, résultat du travail d'un bureau studieux et rigoureux et d'une grande coopération avec les élus
Merci et bravo !

L'équipe du TCSC

TCSC
04 86 31 36 76
tcsc@sfr.fr



Elles ont gagné la Coupe de la Côte bleue !



Les jeunes du club en visite et reçus à l'OPEN 13

PROMOUVOIR L'ART MARTIAL DANS LE SUD AVEC L'AÏKIBUDO

Après une saison 2017-2018 riche de la fête des 20 ans d'existence du Club, la dynamique a été conservée cette saison, puisque le club se fait fort de continuer à promouvoir notre art martial dans le sud.

Avec le retour des pitchouns au club, un nouveau challenge !

Tout au long de l'année des animations sont proposées aux enfants comme le cours déguisé spécial Halloween, le stage régional au Dojo d'Airbus Helicopters auquel ils ont participé, le cours spécial Noël qui leur a été réservé avant de partir en vacances, avec au programme, 1 heure d'Aïkibudo, un goûter et la projection d'un manga.

Le but est de faire découvrir de façon sportive, martiale, éducative, ludique et moderne l'art martial de Maître Floquet aux enfants.



Kagami Biraki

Le club a aussi organisé son 1er Kagami Biraki le 5 janvier dernier. Le club de Karaté Shorin Ji Ryu Lambesc-Pelissanne était invité à cet événement. Pas moins de 25 personnes des 2 clubs, adultes et enfants, étaient sur

le tatami ce lendemain des fêtes de fin d'année.

Au programme 1 heure de Karaté avec Thierry Gras Senseï (4ème dan de Karaté) et 1 heure d'Aïkibudo avec Alexandre Hergault (4ème dan d'Aïkibudo), suivi d'un apéritif dinatoire. Rendez-vous est déjà pris pour le Kagami Biraki 2020 !

Grégory Robert,

pour le club Aïkibudo St Cannat
04 42 57 23 12



© Club Aikibudo

L'équipe enseignante

Alexandre Hergault fondateur du club, brevet d'état, 4ème dan d'aikibudo et 2ème dan de Kobudo

Patrick Pierson brevet fédéral et 3ème dan d'aikibudo
Grégory Robert brevet fédéral et 2ème dan d'aikibudo.

CYCLISME : PRIX CROSS TRAINING ACADEMY AVEC LE AC LAMBESCAIN

Le AC Lambescain affilié à l'UFOLEP s'investit dans la promotion du sports sous toutes ses formes, cyclisme traditionnel, VTT, BMX, la formation des jeunes cyclistes, la participation à la compétition...

Le AC Lambescain a organisé son traditionnel Prix Cross Training Academy dans la zone de la pile le 17 mars dernier. Cette année, quelques petits changements : une course féminines des catégories Minimes à Seniors et l'ouverture de toutes les épreuves aux non licenciés munis d'un certificat médical de moins de 3 mois, ainsi qu'une course "cadets" ouvertes aux licenciés comme aux non licenciés

Nous avons donné le départ à près de 100 coureurs lors de ce Prix Cross Training Academy en mars dernier dont une vingtaine de féminines (venues de l'Hérault, de Istres, du Boulou, de L'Isles sur Sorgues, de Pierrelatte, de Hyères, de Ste Tulle, de Monfavet, d'Antibes ou de Draguignan). Toute la région mais aussi les régions voisines étaient représentées et c'est finalement la concurrente de l'Hérault qui s'impose chez les Seniors. Belle performance pour la régionale de la course, la Lambescaine Emelyne, en Minimes, qui a tenu 5 tours avec les Seniors malgré un développement inférieur. Julien licencié à l'AC Lambescain termine quant à lui 5e de sa catégorie au sprint.



Un grand merci aux services techniques, à la police municipale et à la Municipalité pour votre soutien !.

La Présidente,
Véronique Vermet

04 42 92 90 60 - 06 22 42 65 46
aclambescain@orange.fr

SPORT ET LOISIRS VOUS MÈNE À LA BAGUETTE !

Depuis le mois de septembre l'association Sports et Loisirs propose une nouvelle activité : le fit'stick. Une activité qui allie chorégraphie et fitness avec des baguettes. Cette discipline connaît un très bel accueil et le club compte chaque mois de nouvelles adhérentes. Ce qui permet au club de se développer et de proposer de nouveaux événements pour nos membres (cours mère-enfants pour la Fête des mères, cours "j'invite une amie" etc.) Cette nouvelle activité est dispensée par Hélène Bustos. Hélène est une ancienne athlète de haut niveau qui a pratiqué l'haltérophilie pendant 7 ans en équipe de France. Son vécu sportif est un atout majeur pour enseigner un cours de fit 'stick de qualité. N'hésitez plus et venez nous rejoindre ! Vous pouvez contacter Hélène directement ou nous contacter via Facebook. Les cours ont lieu le mardi et le vendredi de 19h45 à 20h45 à la salle Yves Montand.

L'équipe de Sports et Loisirs



© H. Bustos
Le fit'stick à Sports et Loisirs

Hélène Bustos
Responsable de la Section fitness
06 50 91 42 50
sportsetloisirs13760@orange.fr
Facebook/sports et loisirs fitness



LE TEMPS D'ÊTRE INVITE LA SOPHROLOGIE À SAINT-CANNAT

Nombreux, vous avez été curieux et intéressés à venir à la conférence sur la Sophrologie, le samedi 2 mars, donnée par Isabelle Bellet, sophrologue à Saint Cannat. Merci pour votre enthousiasme lors de cette rencontre ainsi qu'aux participants de l'atelier pratique du 30 mars.

Cela aura permis de comprendre que la sophrologie est une méthode efficace et accessible à tous pour réduire son anxiété, mieux gérer son stress et mieux vivre son quotidien.

"Reprendre son souffle, détendre le corps, calmer le mental.", aura été la devise de ces deux ateliers.

À travers l'association Le Temps d'Être, Isabelle Bellet proposera prochainement des séances hebdomadaires de sophrologie pour adultes afin de mieux gérer son stress au quotidien.

Des accompagnements spécifiques sur les thèmes du sommeil, de la confiance en soi, et de la gestion des émotions sont aussi en préparation.

Un accompagnement autour de la gestion des émotions réservé aux enfants est aussi en cours.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces projets en cours ou sur l'association Le Temps d'Être vous pouvez nous joindre par téléphone ou mail ou consulter nos sites.

Nathalie Boillon
Coordinatrice de l'association Le Temps d'Être

Contact : 06 85 79 02 79
letempsdetre.fr
sophrologie-aix-en-provence.fr
06 69 35 01 40 - ibelletsophro@gmail.com



© J. Doumenc
Nathalie Boillon
à Féminin Plurielle
le 30 mars

LA GV ÉVOLUE POUR VOTRE SANTÉ ET VOTRE BIEN ÊTRE

Depuis plusieurs années déjà, les bienfaits du sport sont reconnus par les pouvoirs publics et la pratique régulière d'une activité physique et sportive, associée à de bonnes habitudes alimentaires, est un déterminant essentiel de l'état de santé des individus.

Le sport, aujourd'hui, fait partie d'un traitement pris en charge (cas de dépression, cancer, etc.) avec diminution de la prise de médicaments.

C'est la raison pour laquelle l'État encourage fortement le sport-santé, car c'est un dispositif qui permet de diminuer les coûts de santé publique : plus de sport = moins de maladies = baisse de la dépense publique (frais, soins, arrêts maladie...)

Sport santé

Ainsi, pour la saison 2019/2020, la GV de St-Cannat envisage de développer le volet "Sport santé", en ajoutant à ses cours habituels, du yoga, du qi gong, de la marche adaptée et un atelier nutrition.

Nous allons aussi dynamiser nos cours pour ceux qui veulent bouger davantage : zumba, cross training, step..

Nous avons tous un capital santé qu'il faut entretenir si on veut vivre longtemps et en bonne santé. Alors, pour aborder l'été en pleine forme, sortez vos tenues et venez nous rejoindre. Vous ne le regretterez pas.

Des prix réduits

La licence est à prix réduit du 1er mai au 1er août 2019 (10 € au lieu de 25 €) et la cotisation donnant accès à tous les cours est diminuée de 80 € pour les mois de mai et juin (68 € au lieu de 148 €).



Marche nordique



Carnaval le 6 mars

Des activités festives

En dehors des cours de gym, la G.V n'oublie pas les traditions. C'est ainsi qu'avec ses adhérents, elle a fêté les rois le 17 janvier, la chandeleur le 7 février, le carnaval le 6 mars et en fin d'année 2018, repas au Mas de Fauchon ; tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Des actions écologiques

Après la "Rando incendie" du 18 mars 2018, la "Marche bleue" du 8 octobre, la "Marche du Bailli" du 18 novembre, la GV était partenaire de la "Rando pour nos forêts" le 24 mars dernier, au bénéfice du programme de reboisement pour 2019. Sans oublier la cagnotte mise en place sur leetchi.com. "Reboiser St-Cannat" et le don de 1€ par dossier d'inscription (saison 2017/2018).

Soyez actifs de votre santé ! Quels que soient votre âge et votre forme, il y aura toujours une solution adaptée à votre cas à la GV de St-Cannat.

La Présidente,
Chantal Pellegrin

GV St Cannat
Renseignements et inscriptions
Chantal Pellegrin : 06 41 10 42 60
Daniel Martin : 06 18 79 39 50
Isabelle Thévenin : 06 88 88 61 60
Rita Facente : 06 70 01 79 04
gvstcannat@gmail.com

CROSS TRAINING ST CANNAT DES DISCIPLINES AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ



© S. Pouvreau

Voilà 5 ans Que La Cross Training Academy propose plusieurs disciplines sportives : Cross training, Boxe anglaise, Boxe thaï, Fitness... Ainsi nos adhérents peuvent maintenir leurs lignes et leurs niveaux de forme tout en évacuant leur stress.

Mais le sport, c'est avant tout une affaire de santé ! C'est pourquoi l'association innove afin de proposer des activités physiques accessibles au plus grand nombre.

Zoom sur deux d'entre elles : l'école du dos et la gym maternité.

L'école du dos

C'est une activité sportive adaptée à ses capacités physiques, en tenant compte des pathologies de chacun telles que Rachialgies, Lombalgies ou autres pathologies invalidantes du dos.

L'objectif étant de permettre à chacun de se sentir mieux. Dans cette optique, un savant mélange tiré de plusieurs disciplines est proposé : Techniques de Mezieres, Isostretching, Pilate, Swiss ball gym, Yoga, Gym respiratoire, Cross training (TRX ...). Forts de ces enseignements, les pratiquants sont en mesure d'améliorer leur posture, de renforcer ce qui est faible et de diminuer la prise en charge médicamenteuse en retrouvant la forme et le sommeil.

Si vous souffrez du dos, venez découvrir cette pratique qui fait des merveilles !

Gym Maternité (Pré et post natale)

Petite cadette de l'ensemble des disciplines proposées par l'association, elle devrait attiser la curiosité et faire parler d'elle. La grossesse et l'accouchement sont des moments capitaux dans la vie d'une femme. Ils sont la source de nombreux changements sur les plans physiques et psychiques. Par cette activité nous proposons de vous préparer au mieux, afin d'accoucher dans les meilleures conditions et accueillir l'enfant en toute sérénité.

Pour les jeunes mamans, ce sera l'occasion de retrouver son corps de femme par une activité physique progressive. Au menu : Pilate femmes enceintes et Yoga thérapie.

Venez nous découvrir !

Le Secrétaire,
Sébastien Pouvreau,
pour la Présidente Susan Ménéroux,

Cross training St Cannat
06 89 95 17 28
crosstrainingsaintcannat.com
Cross Training Saint-Cannat

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2018

1°) DM N°3 sur le budget principal de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n°3 sur le budget principal 2018 de la commune, comme présentée ci-dessous :

Opération d'ordre au chapitre 040

Récupération d'une subvention de la Métropole (étude salle 4 septembre et tennis) de 1.500 € au compte 777 en recettes, pour une dépense du même montant au compte 139141. Le transfert comptable de cette subvention n'avait pas été réalisé l'année passée. Afin de garder l'équilibre des sections il est nécessaire d'augmenter les articles 65 et 10226 du montant des 1.500 €.

Opération d'ordre au chapitre 041

Afin d'assurer la qualité comptable d'une opération, il y a lieu de la ventiler différemment :

Augmentation de dépenses	Augmentation de recettes
868,12 € au compte 2033	694.60 € au compte 2313 173.52 € au compte 2318

Opération n°512 "Achat foncier rond-point la Pile"

Suite à la délibération n°2018-072 en date du 9 octobre 2018, il est nécessaire de créditer +25.000 € pour payer le foncier du rond-point de la Pile.

Compte	Opération	Nouveau montant TTC	Recettes
2111	N°512 Achat foncier rond-point la Pile	N°512 Achat foncier rond-point la Pile	20.000 € Subvention Métropole *

* cette opération n'avait pas fait l'objet d'une inscription de subvention au BP 2018

Opération n°533 "Aménagement cave coopérative"

Un montant doit être crédité pour reprendre des éléments de toitures.

Compte	Opération	Nouveau montant TTC	Recettes
2315	N°533 Aménagement cave coopérative	20 000€	20.000 € crédit en provenance de l'opération 531 "Aménagement quartier Seigneurie"

Opération n°503 "Épareuse"

Le montage du nouveau bras de l'épareuse nécessite une adaptation du châssis du tracteur, pour un coût de 4 500 € TTC.

Compte	Opération	Nouveau montant TTC	Recettes
21571	N°503 Épareuse	34.500 € (+4.500 €)	34.500 € Soit + 4.500 € augmentation de crédit en provenance de l'opération 531 "Aménagement quartier Seigneurie"

Opération n°497 "Amélioration bâtiments et équipements municipaux"

Une seconde intervention d'un montant de 11.021 € TTC est nécessaire pour réparer les vitraux de l'église.

Compte	Opération	Nouveau montant TTC	Recettes
2315	N° 497 Amélioration bâtiments et équipements municipaux	18.539,94 € Soit + 7.700 € augmentation de crédit en provenance l'opération 531 "Aménagement quartier Seigneurie"	

Opérations pour compte de tiers

Suite aux divers aléas de chantiers et améliorations des projets initiaux, il y a lieu de modifier les dépenses de 4 opérations pour compte de tiers (Métropole).

Compte	Opération	Nouveau montant TTC	Recettes
4581 1	Amélioration bassin AEP et amélioration surpresseur AEP (amélioration du projet après l'estimation initiale)	330.000 € (+110.000 €)	330.000 € +110.000 € remboursement par la Métropole
4581 2	AEP + EU Raccordement Plan d'Aigues (surcote notamment liés à la nature du sol et à la profondeur d'une canalisation de gaz non connue avant les travaux)	500.000 € +80.000 €	500.000 € + 80.000 € remboursement par la Métropole
4581 3	AEP + EU Liaison Pile Village (« accostage » prévisionnel en cours de discussion avec le maître d'œuvre)	599.227 € Montant exact sur la convention métropolitaine +89.227 €	599.227 € +89.227 € remboursement par la Métropole
4581 4	AEP Forage recherche d'eau ("effondrement" du sol rendant le forage très difficile au-delà de 400 m, et ayant nécessité le changement du matériel de forage)	100.000 € (+20.000 €)	100.000 € + 20.000 € remboursement par la Métropole*

(* La Métropole étant en charge de la compétence Eau potable, c'est à elle de financer cette augmentation du coût. Un avenant est donc nécessaire. La présente délibération anticipe budgétairement cet avenant.

2°) Délibération budgétaire spéciale

Avant le vote du Budget, qui intervient en général en mars ou en avril, les collectivités peuvent ouvrir des crédits d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts l'année précédente.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren et P. Vidalou votant contre, S. Ellena, G. Cany, M. Hel et L. Straton s'abstenant, décide :

- D'approuver les termes de l'autorisation budgétaire spéciale d'investissement sur le budget principal 2019, présentée ci-dessous, pour les opérations municipales et pour les opérations pour compte de tiers ;
- De dire que ces inscriptions budgétaires seront inscrites au budget 2019 lors de son adoption ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager et à mandater les dépenses relatives aux opérations présentées.

Sur les opérations pour compte de tiers (Métropole)

Les crédits budgétaires d'investissement ouverts en 2018 pour des opérations pour compte de tiers (dépenses d'équipement réelles nouveaux + Restes à réaliser de l'année précédente) étant de 1.651.500 € TTC, le montant maximal des crédits ouvrables avant le vote du budget 2017 est de 412.875 € TTC.

Sur les opérations municipales

Les crédits budgétaires d'investissement ouverts en 2018 sur les compétences municipales (dépenses d'équipement réelles nouveaux + Restes à réaliser de l'année précédente) étant de 4.503.709,20 € TTC, le montant maximal des crédits ouvrables avant le vote du budget 2017 est de 1.125.927,30 € TTC.

Les subventions afférentes seront inscrites au BP 2019.

3°) Subvention à des associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De voter l'attribution de subvention 2018 à l'association le Fil d'Ariane de 500 € ;
- De voter une avance de subvention 2019 à l'OCCE Barbizet de 10 000 €

4°) Aide pour les communes sinistrées de l'Aude

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter l'attribution d'une subvention de 1.000 € à l'Union des maires de l'Aude, destinée à la reconstruction des équipements publics, dans le cadre de l'opération "Solidarité communes audoises 2018", suite aux inondations dévastatrices qui ont touché l'Aude le lundi 15 octobre.

5°) Convention de dette récupérable avec la Métropole AMP

Dans le cadre des transferts de compétences des Communes vers la Métropole, les emprunts réalisés pour des opérations liées à ces compétences sont transférés à la Métropole.

Lorsqu'il n'est pas possible d'isoler un emprunt pour une compétence transférée, il est alors mis en place un processus de "remboursement de dette récupérable", compensant les remboursements d'emprunts des années à venir, que les communes continueront à assurer.

Trois compétences transférées par la Commune à la Métropole font l'objet de ce dispositif :

- Pluvial
- Défense extérieure contre l'incendie
- Abris de voyageurs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention de dette récupérable, jointe, entre la Commune et la Métropole Aix-Marseille Provence.
- De dire que la créance auprès de la Métropole sera imputée sur le compte 276351. Les recettes correspondantes au remboursement de cette créance par la Métropole à la commune seront imputées de la manière suivante :
- compte 276351 - remboursement du capital de la dette récupérable,
- compte 76232 - remboursement des intérêts de la dette récupérable.

6°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les créations, la modification et les suppressions de postes comme mentionné ci-dessous :

- Création d'un poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine Principal 1ère classe
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 30h30 hebdomadaires
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 33h30 hebdomadaires
- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet 32h hebdomadaires
- Création d'un poste de Rédacteur Principal 1ère classe à temps complet
- Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint administratif de 27H00 à 28H00 hebdomadaire
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Suppression d'un poste d'agent de catégorie A non titulaire
- Suppression d'un poste de catégorie B professeur de musique

7°) Prolongation de 4 conventions de gestion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le principe de la prolongation d'une année des 4 conventions de gestion, présentée ci-dessous ;
- D'approuver les 4 avenants suivants :

o Avenant n°1 à la convention de gestion n°17/1158 entre la Métropole AMP et la Commune de Saint Cannat au titre de la compétence "Service extérieur de défense contre les incendies".

o Avenant n°1 à la convention de gestion n°17/1160 entre la Métropole AMP et la Commune de Saint Cannat au titre de la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire".

o Avenant n°1 à la convention de gestion n°17/1161 entre la Métropole AMP et la Commune de Saint Cannat au titre de la compétence "Eau pluviale".

o Avenant n°1 à la convention de gestion n°17/1162 entre la Métropole AMP et la Commune de Saint Cannat au titre de la compétence "Promotion du tourisme".

8°) Approbation du PLU

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, L. Straton, S. Meiffren et S. Ellena votant contre, P. Vidalou, G. Cany et M. Hel s'abstenant, décide de donner un avis favorable au projet de PLU de la commune de Saint-Cannat qui sera présenté pour approbation lors du Conseil métropolitain du 13 décembre 2018.

9°) Acquisition en zone naturelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle cadastrée n° N 144, au prix de 2.000 €.
- De dire que les frais relatifs à cette procédure seront pris en charge par la commune (géomètre et frais notariés).
- De solliciter une subvention auprès du Département des Bouches du Rhône à un taux de 60%, d'un montant de 1.200 €, plus les frais divers, au titre du programme « Acquisition de réserves foncières situées en zone naturelle ou agricole »

10°) Régularisation de préfabriqués sur une parcelle communale

Il a été constaté que des préfabriqués municipaux situés au garage des Services techniques (bureaux, stockage et accueil d'urgence), et à côté de la salle Yves Montant (stockage), sur la parcelle cadastrée BZ01, n'ont pas fait l'objet de dépôt d'autorisation d'urbanisme. Il y a donc lieu de régulariser leur situation administrative.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur Yves Falchi, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, à déposer une ou plusieurs autorisations d'urbanisme pour régulariser la situation administrative des préfabriqués susmentionnés.

11°) Dérogation au repos dominical 2019 pour nos commerces

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de donner un avis sur l'application des dispositions présentées ci-dessous pour la Commune de Saint Cannat :

Pour l'année 2019, il est proposé de déroger au principe du repos dominical les dimanches suivants :

- 26 mai 2019
- 16 juin 2019
- 8 décembre 2019
- 15 décembre 2019
- 22 décembre 2019

12°) Rapport sur la qualité de certains services métropolitains

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la formalité de transmission des rapports 2017 sur les services métropolitains de l'assainissement collectif et non collectif, du traitement des ordures ménagères, de l'adduction d'eau potable, et du débat qui a eu lieu sur ce sujet

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

1°) DM n°4 sur le budget principal 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n°4 sur le budget principal 2018 de la commune, présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédits	Diminution de crédit	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : dépenses imprévues (fonctionnement)	16 111,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : dépenses imprévues (fonctionnement)	16 111,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-73211 : attribution de compensation	0,00 €	0,00 €	16 111,00 €	0,00 €
TOTAL R 73 : impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	16 111,00 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	16 111,00 €	0,00 €	16 111,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		- 16 111,00 €		- 16 111,00 €

2°) DM n°1 sur le budget de la Régie de vente de caveaux 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n°1 sur le budget 2018 de la Régie de vente de caveaux, présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédits	Diminution de crédit	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61528 : entretien et réparations autres biens immobiliers	0,00 €	3 988,81 €	0,00 €	0,00 €
Total D 011 : charges à caractère général	0,00 €	3 988,81 €	0,00 €	0,00 €
R 7135: variation des stocks de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 988,81 €
TOTAL R 042 : opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 988,81 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00 €	3 988,81 €	0,00 €	3 988,81 €
INVESTISSEMENT				
D-355 : produits finis	0,00 €	3 988,81 €	0,00 €	0,00 €
Total D 040 : opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	3 988,81 €	0,00 €	0,00 €
D-1641: emprunts en euros	1 532,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-1687 : autres dettes	2456,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16: emprunts et dettes assimilées	3 988,81 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	3 988,81 €	3 988,81 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		3 988,81 €		3 988,81 €

3°) Avances sur subventions 2019 à des associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les avances de subventions comme présentées ci-dessous :

L'association les Amis de l'Instruction Laïque de Saint-Cannat :

- 5.000 € pour son fonctionnement global,
- 5.000 € pour le fonctionnement de leur service jeunesse.

L'association Planète Jeunes, qui va prendre le relais des A.I.L. pour l'animation de l'Espace jeunes au 1er février 2019,

L'association Foyer Rural de Saint Cannat : 3.000 €.

4°) Réitération de la demande de garantie d'emprunts pour la société d'HLM Famille et Provence

Conformément à la réglementation, la commune de Saint-Cannat a en partie garanti des emprunts contractés par la Société Anonyme d'HLM Famille et Provence.

Ce bailleur social a décidé de renégocier sa dette auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), en l'allongeant de 10 ans, et sollicite la commune pour réitérer la garantie d'emprunt sur 3 emprunts, indexés sur le Livret A, présentés dans les deux pièces jointes, pour des montants garantis de 64 931.25 €, 43 524.69 € et 301 815.55 €, et un total de 410 271.49 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réitérer la garantie d'emprunt auprès de la CDC pour le compte de la SA Famille et Provence.

5°) Demande de subvention "Plan air énergie climat" 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Plan Air Energie Climat Territorial" 2019, présentés ci-dessous, à un taux de 60%, pour un montant de subvention de 98 598.64 € :

		PRIX € HT	Département 60%	Bloc communal 40%
N°	Plan Air Énergie Climat Territorial 2018		60%	40%
1	Modernisation de l'éclairage public : Allée des Sources, Impasse chemin du Queyrel, Avenue Victor Hugo, Avenue Pasteur, Avenue Henri Barbusse et Camille Pelletan	164 331,06 €	98 598,64 €	Autofinancement communal : 20% Métropole : 20%

Planning prévisionnel ; réalisation au second semestre 2019 et en 2020

6°) Construction de tennis couverts : demande de subventions à l'État et à la FFT

La Municipalité projette de construire en 2019 des courts de tennis couverts sur le site de la Seigneurie, sur la même opération qu'un futur gymnase.

Le plan de financement initial était basé sur une dépense prévisionnelle de 344.050 €HT. Le chiffrage en cours de finalisation fait apparaître un cout global supérieur à l'estimation, de l'ordre de 500.000€HT.

Il est proposé de solliciter d'autres partenaires institutionnels pour compléter le plan de financement : Etat au titre de la DETR et la Fédération française de tennis.

Cout prévisionnel : 500.000 €HT.

-	Département 13 *	27,5 %	137.620 € (Contrat Département)
-	DETR (Etat)	18,5%	92.380 €
-	Fédération française de tennis **	14,0%	70.000 €
-	Métropole *	20,0%	100.000€ (Contrat Métropole)
-	Autofinancement	20,0%	100.000 €

Échéancier de réalisation :

- la construction des tennis couverts est prévue pour le second semestre 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider le principe de construction de deux terrains de tennis couverts, et le projet de financement présenté ci-dessus,
- De solliciter l'État au titre de la DETR 2019 pour l'octroi d'un financement de 92.380 €, correspondant à 18,5% du cout prévisionnel de l'opération ;
- De solliciter la Fédération Française de Tennis (la Ligue de Provence de Tennis) pour l'octroi d'un financement de 70.000 €, correspondant à 14% du coût prévisionnel de l'opération ;
- De s'engager à respecter les conditions de financement de ces deux partenaires.

7°) Acquisition d'un terrain à la Seigneurie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle CB10 de 15.334 m², et de la parcelle CB09 en partie pour environ 28.500 m² (sur 48.379 m² cadastrés), auprès de l'indivision Ravanas, au prix global de 750.000 € ;
- De dire que l'ensemble des frais relatifs à cette procédure (géomètre, frais notariaux...) sera pris en charge par la commune.

8°) Acquisition d'un hangar au chemin de la Carraire

Un hangar de 84 m² situé sur la parcelle n°AT16, de 662 m² environ, a été mis à la vente par l'indivision Rozan à proximité du chemin de la Carraire. Les propriétaires en demande un prix de 28.000 €. La commune souhaite l'acquérir pour y entreposer des matériels techniques non sensibles, et peu utilisés pendant l'année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle n°AT16, au prix de 28.000 € auprès de l'indivision Rozan ;
- De dire que les frais notariaux sont à la charge de la commune.

8 bis°) Acquisition de la parcelle agricole cadastrée CB12

La parcelle agricole cadastrée n°CB12 d'une superficie de 2.431 m², a été mise en vente par la SAFER.

Cette parcelle intéresse la commune de par sa proximité avec le quartier de la Seigneurie, sur laquelle des projets d'aménagements sont inscrits au PLU. Elle pourrait être utilisée par exemple pour mieux gérer l'hydraulique du secteur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle classée agricole n°CB12, au prix de 1.475 € auprès de la SAFER ;
- De dire que les frais divers sont à la charge de la commune (frais notariaux, frais de portage, géomètre...).

9°) Rapport d'activités 2017 de la Métropole

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la formalité de transmission au conseil municipal du rapport 2017 de la métropole AMP et du débat qui a eu lieu sur le sujet.

10°) Soutien à une motion de l'Union des Maires à destination du Gouvernement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la motion de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône concernant la résolution générale du 101 Congrès des maires et de la transmettre à Monsieur le Préfet de Région.

Question supplémentaire

Acquisition d'une bande de terrain pour l'élargissement de la traverse Sainte Marguerite

Il y a lieu d'annuler et de remplacer la délibération n°2018-068 du 9 octobre 2018, afin de préciser le prix d'acquisition de la bande de terrain : 1 € symbolique.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, G. Cany et M. Hel s'abstenant, P. Vidalou, V. Olivari et S. Ellena votant contre, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de la bande de terrain définie ci-dessus, pour 1 € symbolique ;

- De préciser que l'ensemble des frais relatifs à cette procédure (géomètre, rédaction des actes et publicité hypothécaire...) sera pris en charge par la commune.



CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL 2019

1°) Adoption des comptes de gestion 2018 de la commune et de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les comptes de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2018, afférents aux budgets de la commune et de la Régie municipale de vente de caveaux, dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs des budgets précités pour l'année 2018.

2°) Adoption du compte administratif 2018 de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le compte administratif 2018 de la Commune tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	5 152 941.69 €	5 479 391.45 €
	Section d'investissement	2 680 433.47 €	2 224 339.30 €
Report Exercice 2017	Section de fonctionnement		900 000.00 €
	Section d'investissement		123 646.37 €
	Total Réalisations + reports	7 833 375.16 €	8 727 377.12 €
Restes à réaliser à reporter en 2019	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	279 419.40 €	1 553 979.20 €
	Total des RAR à reporter	279 419.40 €	1 553 979.20 €
Total	Section de fonctionnement	5 152 941.69 €	6 379 391.45 €
	Section d'investissement	2 959 852.87 €	3 901 964.87 €
	TOTAL CUMULÉ	8 112 794.56 €	10 281 356.32 €
RÉSULTATS REPORTÉS			
	Section de fonctionnement		+ 1 226 449.76 €
	Section d'investissement		+ 942 112.00 €
	TOTAL CUMULÉ		+ 2 168 561.76 €

3°) Adoption du compte administratif 2018 de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le compte administratif 2018 de la régie de vente de caveaux tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	27 530.61 €	26 509.33 €
	Section d'investissement	32 781.69 €	27 480.72 €
Report Exercice 2017	Section de fonctionnement		1 119.54 €
	Section d'investissement		10 624.96 €
	Total Réalisations + reports	60 312.30 €	65 734.55 €
Restes à réaliser à reporter en 2019	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	Total des RAR à reporter		
Total	Section de fonctionnement	27 530.61 €	27 628.87 €
	Section d'investissement	32 781.69 €	38 105.68 €
	TOTAL CUMULÉ	60 312.30 €	65 734.55 €
RÉSULTATS REPORTÉS			
	Section de fonctionnement		+ 98.26 €
	Section d'investissement		+ 5 422.25 €
	TOTAL CUMULÉ		+ 5 520.51 €

4°) Affectation des résultats 2018 de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2018 du budget principal de la commune sur le budget 2019, comme suit :

1°) Report du résultat cumulé excédentaire de fonctionnement de 1.226.449,76 €, pour :

826.449,76 € au compte R002 en recettes de fonctionnement

400.000,00 € au compte 1.068 en investissement

2°) Report du déficit cumulé d'investissement de :

332.447,80 € au compte D001 en investissement

5°) Affectation des résultats 2018 de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2018 de la régie de vente de caveaux sur le budget 2019 comme suit :

1°) Report du résultat excédentaire d'exploitation, de 98,26 € pour : 98,26€ au compte R002 en recettes d'exploitation, 0 € au compte 1.068 en investissement.

2°) Report de l'excédent d'investissement de 5.326,99 € au compte R001 en investissement.

6°) Vote des taux des taxes communales 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les taux des impôts locaux comme suit, sans modification par rapport à l'année précédente.

	Bases prévisionnelles notifiées 2019 / en €	Tarifs actuels	Taux 2019	Produit attendu en €
Taxe d'habitation	7.883.173	14,70% (depuis 2015)	14,70%	1.189.524
Foncier bâti	6.186.241	21,90% (depuis 2017)	21,90%	1.404.666
Foncier non bâti	124.321	39,00% (depuis 2015)	39,00%	48.321
Total produit attendu				2.624.511

7°) Ouverture d'une AP/CP sur le budget principal de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'ouvrir une autorisation de programme n°3 sur le budget principal de la commune, sur l'opération d'investissement n°531 "Aménagement du secteur de la Seigneurie",

- De dire que le montant global de cette autorisation de programme sur les années 2019 à 2021 est de 5.500.000 € TTC

- De dire que les montants prévisionnels des Crédits de paiement sont :

N° AP/CP	OPÉRATION	CP 2019	CP 2020	CP 2021
3	Aménagement Quartier Seigneurie (opération n°531)	850.000 € TTC	4.000.00 € TTC	650.000 € TTC

- De s'engager à reprendre les termes de la présente AP/CP sur les budgets 2020 et 2021, et de prévoir automatiquement les reports de crédits, ou si nécessaire de prendre une délibération modifiant la présente délibération

8°) Vote du budget primitif 2019 de la commune

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, G. Cany, P. Vidalou, L. Straton, M. Hel et B. Papet s'abstenant, décide de voter le budget primitif 2019 de la commune, dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5.944.741,20 €	5.944.741,20 €
Investissement	6.181.766,82 €	6.181.766,82 €
TOTAL	12.126.508,02 €	12.126.508,02 €

9°) Vote du budget primitif 2019 de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter le budget primitif 2019 de la régie de vente de caveaux, dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	25.219,96€	25.219,96 €
Investissement	27.480,00 €	27.480,00 €
TOTAL	52.699,96 €	52.699,96 €

10°) Demande de subvention au Département pour l'amélioration de la forêt communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental au titre de l'Amélioration de la forêt communale (AFC) 2019, pour une subvention de 60% des couts prévisionnels, pour un montant de 18.000 €, comme présenté ci-dessous :

Opération 1 :

Travaux de replantation sur les terrains incendiés en 2017, assistance pour les replantations par les écoles et par les bénévoles :
Cout prévisionnel : 5.000 €HT.

Opération 2 :

Restauration des terrains incendiés et coupure stratégique au chemin de l'Arénier. Coût prévisionnel : 14.130 €HT

Opération 3 :

Réaménagement du chemin d'accès pour réaliser ces travaux et l'entretien ultérieur, secteur de l'Arénier.
Coût prévisionnel : 10.870€HT

Montant total : 30.000 €HT

Plan de financement

- Département	60%	18.000 €
- Métropole AMP	20%	6.000 €
- Autofinancement	20%	6.000 €

11°) Demande de subvention PROXI au Département

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution de subventions au titre des Travaux de proximité 2019, pour les projets numéro 2 à 7, à un taux de 70%, pour un montant total d'investissements de 535.224,80 €HT et une subvention de 357.000,00 €, comme présenté ci-dessous (et de s'engager à respecter les conditions de financement du Département) :

N°		COÛT € HT	PROXI 2019 70% (sur 85.000 €HT)	Autofinancement communal 30% minimum	Planning prévisionnel de réalisation
1	Déjà délibéré le 13 mars 2019 (réfection de sols dans divers bâtiments)				
2	VRD : Chemin de Bressan / Traverse Pauli-Deven	95.138,69	59 500,00	35.638,69	2ème semestre 2019
3	VRD : Chemin de Berre / Chemin de Pauli (tout venant) / Réparation canal irrigation	89.154,80	59 500,00	29.654,80	2ème semestre 2019
4	VRD : Chemin de Paradou / Chemin de Suès / Chemin de la mer	89.097,77	59 500,00	29.597,77	2ème semestre 2019
5	VRD : Chemin de l'Arénier / Chemin des Bouires	87.543,56	59 500,00	28.043,56	2ème semestre 2019
6	Réfection de murs route de salon et Boulevard Par- raud, toiture salle Artaud, Reprise de l'éclairage salle 4 septembre	89.252,44	59 500,00	29.752,44	2ème semestre 2019
7	Amélioration divers bâtiments municipaux : Santolines, Maternelle, restaurant scolaire, Bureau de l'emploi, mairie, salle Revol, Toiture local Carraire, Toiture boulodrome, clôture Bressan, Espace jeunes	85.037,54	59.500,00	25.537,54	2ème semestre 2019

12°) Demande de subvention au département pour la Sécurité routière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Travaux de sécurité routière" 2019, à un taux de 80%, pour un montant de subvention de 58.478,37 €, comme présenté ci-dessous :

	Prix € HT	Département Sécurité routière / 2019	Commune Autofinancement	Planning prévisionnel de réalisation
		80%	20%	
Sécurisation du carrefour Chemin du Puy / RD7N	73.478,37	58.478,37	14.695,67	2ème semestre 2019

13°) Demande de subvention au Département "restauration de patrimoines non classé"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution de subventions au titre de la restauration du patrimoine non classé 2019, pour les 6 projets présentés ci-dessous, à un taux de 50 %, pour un montant total d'investissements de 50.550 €HT et une subvention de 25.275 €, comme présenté ci-dessous :

Désignation	prix €ht	CD 13 Patrimoine 50 %	Métropole 20 %	Commune 30 %	Planning prévisionnel de réalisation
Restauration de la statue de Canus Natus	4 160.00	2 080.00	832.00	1 248.00	2ème semestre 2019
Beffroi	22 900.00	11 450.00	4 580.00	6 870.00	2ème semestre 2019
Porte du Corrédou	3 588.00	1 794.00	717.60	1 076.40	2ème semestre 2019
Calvaire Notre Dame de Vie - Monument	3 756.00	1 878.00	751.20	1 126.80	2ème semestre 2019
Calvaire Notre Dame de Vie - Statue	8 648.00	4 324.00	1 729.60	2 594.40	2ème semestre 2019
Calvaire route de Pelissanne	7 498.00	3 749.00	1 499.60	2 249.40	2ème semestre 2019
TOTAUX	50 550.00	25 275.00	10 110.00	15 165.00	

14°) Demande de subvention à la Région SUD / PACA

La Municipalité souhaite solliciter la Région SUD / PACA pour le co-financement de l'aménagement de la plateforme sportive de la Seigneurie.

Projet : Aménagement d'une plateforme sportive sur le secteur de la Seigneurie
Montant total des travaux et des études : 4.500.000 €HT
Montant du foncier : 750.000 € + frais notariaux

Travaux études et foncier : 5.300.000 €

Plan de financement :

- Département	38,68%	2.050.000 €
- Région SUD / PACA	20,00%	1.060.000 €
- Métropole AMP	20,00%	1.060.000 €
- Autofinancement	20,00%	1.060.000 €
- Fédération française de tennis	01,32%	70.000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter la Région SUD / PACA dans le cadre du dispositif du Contrat régional d'équilibre territorial (CRET), via la Métropole, pour une subvention de 20% des couts prévisionnels de la future plateforme sportive de la Seigneurie, soit un montant de subvention de 1.060.000 €.

15°) Avance sur subvention à une association

L'association Yoseikan Budo sollicite la municipalité pour une subvention 2019 de 3.000 €. Afin de faire face à des besoins de trésorerie, elle sollicite une avance de 1.000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une avance de subvention de 1000 € à l'association Yoseikan Budo St Cannat.

16°) Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de constater que suite à la décision de la Commission de surendettement de la Banque de France, la dette au mois de juin 2017 de l'administrée concernée est effacée, pour un montant de 5 117.63€ ; et d'admettre en non-valeur les créances présentées ci-dessous pour Saint-Cannat Pièces Auto, le Moulin de Vernègues et la famille concernée, pour un montant total de 2 510.60 € :

Objet	Débiteur	Montant	Cause
- TLPE 2014	Saint Cannat Pièce auto	915 €	Faillite
- TLPE 2016	Saint Cannat Pièce auto	840 €	Faillite
- TLPE 2016	Saint Cannat Pièce auto	720 €	Faillite
- TLPE 2017	Moulin de Vernègues	30 €	Faillite
- Périscolaire 2016	Famille concernée	5.60 €	Déménagement

17°) Avenant à une convention de Maitrise d'ouvrage déléguée

Le forage de recherche d'eau potable réalisé fin 2018 ayant été plus profond que prévu initialement, un surcout de 8.423,20 € TTC a été constaté portant le cout global à 101.023,20 € TTC, soit une augmentation de 9,1%. Il est nécessaire d'adopter l'avenant n°2 à la convention de Maitrise d'ouvrage déléguée pour que la commune soit remboursée par la Métropole.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avenant à la convention de maitrise d'ouvrage déléguée (MOD) n°18/0173.

18°) Modification au règlement des services périscolaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider les modifications que le service périscolaire souhaite apporter afin de clarifier certains points du règlement.

19°) Acquisition de la parcelle agricole n°AY 49 auprès de la SAFER

La SAFER a informé la commune, le 26 février 2019, du projet de vente décrit ci-dessous :

Parcelle	Surface	Prix notifié
AY 49	2507 m ²	10 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le maire, ou en son absence Monsieur l'adjoint à l'urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle précitée, au prix de 10.000 € ; De dire que l'ensemble des frais relatifs à cette procédure sera pris en charge par la commune ; de solliciter le Département des Bouches du Rhône pour une subvention de 60 % au titre de l'acquisition de réserves foncières situées en zone naturelle ou agricole, soit une subvention de 6.000€, plus 60% des frais notariaux.

20°) Acquisition de la parcelle agricole n°CB 04 auprès de la SAFER

La SAFER a informé la commune, le 13 décembre 2018, du projet de vente décrit ci-dessous :

Parcelle	Surface	Prix notifié
CB 4	7394 m ²	7 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence Monsieur l'adjoint à l'Urbanisme, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la parcelle précitée, au prix de 7.000 € ; De dire que l'ensemble des frais relatifs à cette procédure sera pris en charge par la commune ; de solliciter le Département des Bouches du Rhône pour une subvention de 60 % au titre de l'acquisition de réserves foncières situées en zone naturelle ou agricole, pour un montant de 4.200 €, plus 60% des frais notariaux.

21°) Autorisation de déposer un permis de construire pour deux tennis couverts

Dans le cadre du projet de création d'une plateforme sportive sur le secteur de la Seigneurie, prévu au Plan local d'urbanisme, la commune souhaite commencer les travaux d'aménagement par les deux cours de tennis couverts et des aménagements urbains qui s'y rattachent. Le projet prendra place sur la parcelle à détacher de la parcelle n° CB09, présentée ci-dessous, d'une superficie d'environ 8.000 m².

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire, à signer et à déposer au nom de la commune un permis de construire sur la parcelle à détacher de la parcelle cadastrée section CB n°9, pour le projet décrit ci-dessus.

22°) Autorisation de déposer un permis de construire pour des équipements sportifs

Dans le cadre du projet de création d'une plateforme sportive sur le secteur de la Seigneurie, prévu au Plan local d'urbanisme, la commune doit déposer un permis de construire relatif à la construction d'un gymnase, d'un dojo et d'une salle de danse / gymnastique, ainsi que pour les aménagements urbains et paysagers afférant à ce projet. Le projet prendra place sur la parcelle à détacher de la parcelle n° CB09.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire, à signer et à déposer au nom de la commune un permis de construire sur la parcelle à détacher de la parcelle cadastrée section CB n°9, pour le projet décrit ci-dessus.



BUDGET 2019
VOTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2019



BUDGET 2019

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2019

Cela ne signifie pas que tout sera réalisé dans l'année mais que les recettes d'investissement permettent leurs financements.

- Voiries et réseaux
 - Vidéo protection : extension en cours
 - Achat de terrains
 - Réalisation d'une plateforme sportive (terrain beach-volley, courts de tennis fermés, Gymnase)
 - Renouvellement d'aires de jeux extérieurs
 - Travaux d'accessibilité des bâtiments publics
 - Acquisition d'un broyeur
 - Espace verts / clôtures / plantations /
 - Amélioration de bâtiments municipaux (peintures, huisseries, toiture...)
 - Amélioration des fontaines publiques, travaux de restauration du patrimoine
 - Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (lanternes à leds)
 - Acquisition de véhicules
 - Matériel informatique et copieurs
 - Signalétique
 - Travaux forestiers
- Études
- Étude pour un futur gymnase
 - Étude de classements de voiries
 - Étude d'aménagement sur le secteur de la Seigneurie
 - Étude pour la réhabilitation de la cave coopérative

TRAVAUX POUR LE COMPTE DE LA MÉTROPOLE (COMPTE DE TIERS)

Un certain nombre d'investissements sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Municipalité, pour le compte de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

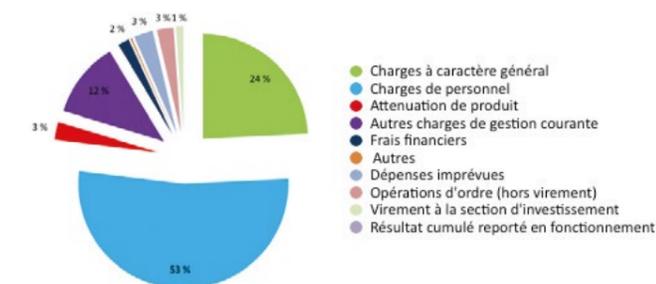
- Adduction d'eau potable :
 - Liaison du réseau AEP entre le Village et la Pile
 - Réfection de l'étanchéité des bassins d'eau potable
 - Extension du réseau vers le Plan d'Aigues
 - Amélioration de la pression sur plusieurs quartiers.
- Assainissement collectif
 - Extension à partir du haut de l'avenue Pelletan jusqu'au Plan d'Aigues
 - Amélioration du fonctionnement du relevage du Clos du Roy
- Extension du réseau au chemin de la Barrière
- Pluvial
- Plateau d'activité de la Pile
- Défense incendie

Le coût de ces travaux est entièrement remboursé à la Commune.

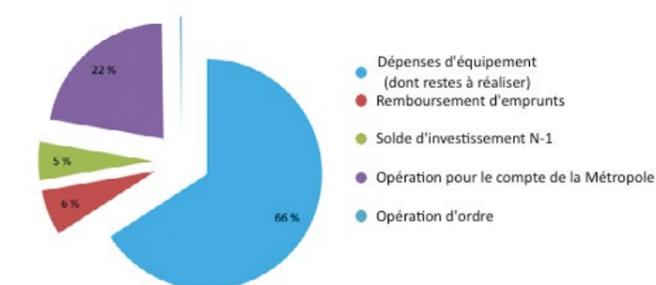
BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DE VENTE DES CAVEAUX

Une baisse des ventes de caveaux est constatée depuis 2015. Ce budget a fini de rembourser, en février 2018, son emprunt. Le remboursement de la dernière partie de l'avance consentie par le budget principal lors de la création de la Régie est inscrit pour 7 780 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	1 440 000,00
Charges de personnel	3 135 000,00
Atténuation de produit	163 000,00
Autres charges de gestion courante	695 500,00
Frais financiers	104 617,94
Autres	14 500,00
Dépenses imprévues	174 000,00
Opérations d'ordre (hors virement)	150 915,33
Virement à la section d'investissement	67 207,93
Résultat cumulé reporté en fonctionnement	0,00
TOTAL	5 944 741,20



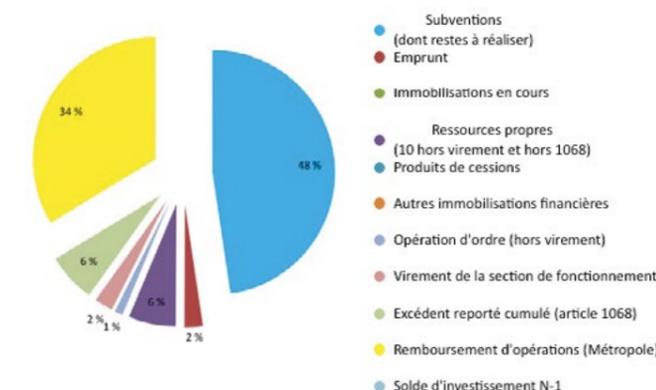
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'équipement (dont restes à réaliser)	4 072 376,38
Remboursement d'emprunts	396 156,18
Solde d'investissement N-1	332 447,80
Opération pour le compte de la Métropole	1 366 503,02
Opération d'ordre	14 283,44
TOTAL	6 181 766,82



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits des services	365 000,00
Impôts et taxes	4 049 500,00
Dotations et participations	571 508,00
Atténuation de charges	50 000,00
Autres produits de gestion courante	43 000,00
Produits financiers	0,00
Produits exceptionnels	25 000,00
Opération d'ordre	14 283,44
Résultat cumulé reporté en fonctionnement	826 449,76
TOTAL	5 944 741,20



RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions (dont restes à réaliser)	2 945 353,77
Emprunt	150 169,36
Immobilisations en cours	0,00
Ressources propres (10 hors virement et hors 1068)	386 905,00
Produits de sessions	0,00
Autres immobilisations financières	0,00
Opération d'ordre (hors virement)	67 207,93
Virement de la section de fonctionnement	150 915,33
Excédent reporté cumulé (article 1068)	400 000,00
Remboursement d'opérations (Métropole)	2 081 215,43
Solde d'investissement N-1	
TOTAL	6 181 766,82



EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

BUDGET PRINCIPAL 2019

Le cru 2019 se veut serein, prévoyant et ambitieux avec un total de 12 126 508,02 € pour les deux sections de Fonctionnement et d'Investissement. Il a été voté et adopté le 1er avril.

Serein, en effet, grâce à un résultat cumulé constaté sur le Compte Administratif 2018, en Fonctionnement de 1 226 449,76 €, ce qui permet de reporter 826 449,76 € sur la section Fonctionnement et 400 000 € sur la section Investissement sur le budget 2019.

Ambitieux, en effet, car naturellement ce report nous autorise à inscrire des projets importants sur la base d'un emprunt modéré et compatible avec les finances de la Commune.

Prévoyant, enfin, puisqu'il tient compte des nécessités actuelles et à venir, sans compromettre les équilibres.

S'agissant de la section Investissement, la réduction de nos marges de manœuvre du fait des restrictions budgétaires nationales d'une part et les besoins en équipements publics de la Commune d'autre part, nous conduisent à des arbitrages et à des choix raisonnés. La liste de ces investissements se trouve dans les pages intérieures du présent journal municipal. Elle est significative. Des décalages dans leur réalisation ont pu ou peuvent toutefois se produire. Quelques explications : si l'on prend l'exemple de la plateforme sportive de la Seigneurie dont le montant est le plus important, après quelques exigences ou évolutions administratives, le PLU a enfin été approuvé par le conseil métropolitain le 13 décembre dernier, et exécutoire depuis le 17 janvier 2019. Désormais, le projet peut avancer vers une concrétisation imminente. Dans d'autres cas, les retards peuvent être imputables à l'attente de subventions optimales.

S'agissant de la section Fonctionnement, d'aucuns pourraient dire que les recettes sont estimées avec trop de prudence. Nous partons, pour notre part, du principe qu'il vaut mieux inscrire des projets sur la base de recettes sûres. Si l'on prend l'exemple des dotations de l'Etat pour 2019, au moment de la construction budgétaire, leur montant exact n'était pas connu. Aujourd'hui, on constate que l'ensemble des dotations et compensations de Fonctionnement nette a baissé de 16,9 % par rapport à 2018 ce qui est significatif. En fin de compte, l'estimation prudente de nos recettes apparaissait bien comme l'approche la plus raisonnable.

Il faut rappeler objectivement la réalité des baisses des dotations globales de l'Etat :

- Ensemble de dotations d'états en 2013 : 975.969 €
- Ensemble de dotations d'états en 2018 : 586.822 €
- Soit une diminution de : - 39,9 % (au lieu d'une progression de + 10 % liée au coût de la vie)

Quant aux dotations d'intercommunalité, elles stagnent depuis la suppression de la Taxe professionnelle en 2010, qui a brisé leur progression régulière (+6 à 8 %/an), liée au dynamisme économique du territoire du Pays d'Aix.

Les projets pour la Commune sont aujourd'hui clairement définis. Le travail avance tandis qu'agents et élus s'attachent à leur mise en œuvre, à la fois, dans les meilleurs délais mais aussi dans le souci d'une gestion raisonnable. Rappelons pour finir que les impôts locaux sont maintenus constants et nettement en deçà de la moyenne départementale. Ces taux sont identiques depuis 2015 pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti, et depuis 2017 pour le foncier bâti. C'est notre souci constant de modération fiscale.

Impôts locaux	Taux 2019 Saint-Cannat	Taux moyen départemental
Taxe d'habitation	14,70 %	33,10 %
Foncier bâti	21,90 %	26,42 %
Foncier non bâti	39,00 %	43,93 %

Vous constatez que notre volonté est d'engager des projets ambitieux pour la Commune, tout en ayant une gestion rigoureuse des deniers publics.

Josiane Duffau

1^{ère} Adjointe - Déléguée aux Finances

Christophe Rodrigues

Conseiller Municipal - Membre de la Commission Finances

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

BUDGET 2019

En avril 2019 a eu lieu, comme chaque année à cette période, le vote du budget de la commune en Conseil Municipal ainsi que l'adoption des résultats de l'année précédente. Pour prendre un peu de recul sur le sujet en terme d'investissements, revenons aux promesses de campagne du candidat Jacky Gérard en 2014 et regardons les budgets successifs ainsi que l'article de la Provence du 09 janvier 2019, dans lequel Mr le maire présente son bilan à 1,5 an des élections municipales de 2020.

Sans rentrer dans les détails, le Maire affichait dans sa campagne 2014 des investissements à hauteur de 14,8 M€, dont notamment la réhabilitation de la cave coopérative, de la salle du 4 septembre et un nouveau

gymnase, pour environ 7 M€. Nos propositions de campagne allaient également dans ce sens. Chacun peut constater aujourd'hui l'absence de ces investissements, presque 50 % du montant total affiché, nullement remplacés par autre chose. Il était assuré également en 2014 que deux nouveaux courts de tennis devaient être construits : "l'argent est sur le compte !" ... Les faits marquants de la période 14-18 se limiteront à la micro-crèche et les nouveaux locaux de la PM, certes d'une réelle nécessité.

Les prévisions budgétaires annuelles successives votées entre 2014 et 2018 prévoyaient 14,7 M€ d'investissement en cumulé. Au final, 7,2 M€ de crédit en cumulé ont été annulés. Des sommes importantes, non dépensées, ont également

été reportées d'une année sur l'autre. En faisant simple, nous dépensons beaucoup moins que ce que la commune peut avoir de recettes, pour des réalisations promises et nécessaires. La plupart des investissements structurants de chaque année n'ont pas été réalisés ; restent principalement les projets d'entretien de voirie et d'éclairage, effectués ça et là sans vision globale, et pas forcément en rapport avec ce qui était prévu.

Mr le Maire explique cela par la crainte de la baisse des dotations de l'état "pertes de 40% des aides globales", "450 000 € de perdu". En réalité à ce jour les recettes sont stables. Mr le Maire annonce également dans la Provence vouloir "réduire la voilure" dans les années à venir.

Que va-t-il nous rester, alors que les financements sont clairement possibles.

Comme en 2014, comme dans le budget 2018 (non respecté), Mr le Maire affiche dans son article de La Provence et dans son budget 2019 la réalisation de courts de tennis couverts et d'un gymnase. Même si le projet a avancé, devons-nous encore croire à son achèvement ?

C'est pourquoi, pour toutes ces raisons et parce que nous considérons que le budget proposé n'a aucune réalité depuis des années, nous nous sommes abstenus lors du vote.

Rédigé le 05/04/2019 par les élus minoritaires ; Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hell, Paul Vidalou et Bruno Papet

• NAISSANCE •

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

28.11.2018	Mattéo	fils de Anthony Saliba et Clémentine Boyer
04.12.2018	Baptiste	fils de Gildas Perrot et Olivia Raby
11.12.2018	Louise	fille de Damien Moine et Clémence Yvanoff
16.12.2018	Ethan	fils de Yoann Lemaire et Marjorie Bechard
21.12.2018	Elio	fils de Florent Mahieu et Elodie Bastardo
23.12.2018	Mehdi	fils de Sahbi Romdhane et Salma Braham
27.12.2018	Romane	fille de Thibaud Carbou et Laetitia Sabatier
27.12.2018	Lisa	fille de Thibaud Carbou et Laetitia Sabatier
01.01.2019	Serena	fille de Teddy Alziary et Aurélie Mussard
16.01.2019	Zoé	fille de Marco Pires Alves et Audrey Mouriou
13.03.2019	Willy	fils de Frantz Charton et Magali Raveneau

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

• MARIAGE •

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

29.12.2018	Cédric Pons et Emile Jaune
30.03.2019	Nicolas Barles et Sandra Trnka

• DÉCÈS •

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine

15.11.2018	Olivier Ranger à Gardanne
17.11.2018	Bernardino Caranta à Saint-Cannat
23.11.2018	Mireille Laurent veuve Brun à Saint-Cannat
01.12.2018	Marthe Réservé veuve Gillet à Saint-Cannat
07.12.2018	Beryl Smith veuve Pope à Saint-Cannat
10.12.2018	Silvette Arzac veuve Troncard-Jouve à Saint-Cannat
12.12.2018	Fidela Calvo Galindo veuve Martin à Saint-Cannat
12.12.2018	Claude Suffren à Saint-Cannat
12.12.2018	Jacques Darboux à Aix-en-Provence
13.12.2018	Nelly Gleizes veuve Defoug à Saint-Cannat
15.12.2018	Baptistine Barbala veuve Lenoir à Saint-Cannat
16.12.2018	Suzanne Picca veuve Giordano à Saint-Cannat
03.01.2019	Danielle Devaux veuve Mamias à Saint-Cannat
21.01.2019	Jean-Robert Quiroz à Saint-Cannat
26.01.2019	Gérard Pellissier à Lyon 3ème
27.01.2019	Bouthaina Mrabet épouse Brahem à Marseille 9ème
02.02.2019	Liliane Lecat veuve Révertégat à St Cannat
07.02.2019	Aldo Meucci à Saint-Cannat
08.02.2019	Claude Jarnigon à Saint-Cannat
11.02.2019	Fernand Valette à Saint-Cannat
16.02.2019	Hubert Charbonnel à Aix-en-Provence
17.02.2019	Bernard Mezin à Marseille 3ème
18.02.2019	Georgette Joublot veuve Laugier à Aix-en-Provence
19.02.2019	Lucien Poulin à Saint-Cannat
21.02.2019	Robert Quaglierini à Saint-Cannat
21.02.2019	Vincent Macera à Saint-Cannat
25.02.2019	Antoinette Purczynski veuve Bertin à Aix-en-Provence
03.02.2019	Marie Lupacz épouse Rieffel à Saint-Cannat
04.03.2019	Louis Abatini à Aix en Provence
06.03.2019	Aline Dournac veuve Rampal à Aix-en-Provence
19.03.2019	Henri Balespouey à Aix-en-Provence
27.03.2019	Robert Barthelemy à Saint-Cannat



Fernand Valette avec Chantal Costa-Soller, Maryse Giunti, Lucie Immoff, Lucette Bonnet

HOMMAGE

Nous avons été très affectés par le décès en février dernier de Fernand Valette qui était à St Cannat depuis 26 ans. Un homme ouvert aux autres, attachant, plein d'humour et de volonté... Ingénieur météo de profession, élu au Conseil municipal de 1995 à 2009, il a aussi longtemps occupé le poste de Délégué à l'Entente départementale Solidarité 13. Il a ainsi donné de son temps et de son énergie au Club des Seniors en organisant une large palette d'animations et d'activités.

Nombreux étaient ceux qui lui ont rendu hommage lors de la cérémonie des obsèques le 15 février en l'église Notre Dame de Vie. Nous renouvelons nos sincères condoléances et toute notre soutien à ses proches.

L'équipe du Conseil municipal



Sporting Club Saint-Cannat

1929



2019

90 ANS
D'HISTOIRE

8 & 9
JUIN

TOURNOI DU SOUVENIR CHALLENGE ARNAUD SERRE

MATCH DE GALA ANIMATIONS

FOOT FREESTYLE WALKING-FOOT

TOURNOI JEUNES POUSSÉS

ÉQUIPE NATIONALE ÉSPoir DU MEXIQUE

MATCH U 15 ANS

MÉCHOUI

Tournoi du souvenir samedi 8 - Formule Libre 6 joueurs + 1 gardien - Inscription gratuite obligatoire
Méchooui d'agneau dimanche 9 - Adultes 15€ / Enfants -10 ans 12€ - Réservation indispensable
Club 09 50 35 95 76 - sportingclubstcannat@free.fr - Syndicat d'Initiative 04 42 57 34 65